



Assemblée générale

Soixante-seizième session

43^e séance plénière

Jeudi 2 décembre 2021, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Shahid (Maldives)

La séance est ouverte à 10 heures.

Point 12 de l'ordre du jour

**Le sport au service du développement et de la paix :
édification d'un monde pacifique et meilleur grâce
au sport et à l'idéal olympique**

Projet de résolution (A/76/L.13)

Le Président (*parle en anglais*) : Depuis des millénaires, l'humanité reconnaît au sport une fonction qui dépasse l'aspect récréatif. Le sport est une force unificatrice. Il rassemble les individus, quelles que soient leur religion, leur race, leur ethnie et leur appartenance politique, pour célébrer les prouesses et le potentiel athlétiques du genre humain. Il canalise l'énergie susceptible d'alimenter l'hostilité et le conflit, et la redirige vers une compétition amicale. Il favorise aussi un mode de vie actif et contribue à notre bien-être mental et physique. Ces vérités, connues dans la Grèce antique et célébrées durant les Jeux olympiques d'alors, sont toujours d'actualité. Je peux personnellement témoigner des bienfaits mentaux et physiques du sport. Depuis mon entrée dans la fonction et la vie publiques, je cours beaucoup. Si j'ai parfois couru après une investiture politique, j'ai aussi régulièrement foulé les pistes et les terrains de sport.

Le sport peut être un instrument en faveur de la paix et de la réalisation des objectifs de développement durable. En permettant à toutes et à tous, indépendamment de leur origine ou de leur genre, de mener à bien leurs ambitions sportives, il contribue à l'inclusion et au

respect de l'égalité des sexes dans les communautés. Le sport peut insuffler l'esprit de camaraderie, de solidarité et de travail en équipe, réduisant ainsi les tensions et favorisant le lien là où le conflit pourrait prendre racine. Il concourt également à la qualité de l'éducation en formant des corps et des esprits plus sains, ce qui améliore les résultats scolaires. Le sport peut atténuer le stress psychologique lié à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a pesé lourdement sur le moral collectif et nous a épuisés.

Nous avons tous envie de reconstruire un monde meilleur, et le sport peut nous y aider. Nous devons garder cela à l'esprit lorsque nous envisageons les Jeux olympiques d'hiver de 2022. Tandis que de nombreux pays se préparent à se réunir à Beijing l'année prochaine, prenons acte de l'enseignement numéro un que nous avons tiré de la pandémie : l'humanité tout entière partage un destin commun. Et lorsque nous regarderons les athlètes représentant tous les drapeaux, toutes les couleurs et tous les milieux se mesurer les uns aux autres, célébrons notre humanité commune. Reconnaissons les obligations que nous avons les uns envers les autres, et envers notre planète. Réfléchissons à la futilité des conflits et aspirons à la paix. Dans cet esprit, je soutiens de tout cœur le projet de résolution A/76/L.13 sur la Trêve olympique, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », que l'Assemblée générale s'apprête à adopter. Le projet de résolution, proposé par la Chine et coparrainé par de nombreux autres États Membres, exhorte les Membres à respecter la Trêve olympique, individuellement et collectivement.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



Je demande à tous les États Membres d'appuyer les efforts du Comité international olympique et du Comité international paralympique pour faire du sport un outil de promotion de la paix, du dialogue et de la réconciliation. J'espère que les Jeux cultiveront l'amitié et se dérouleront dans l'esprit de camaraderie dont nous avons besoin pour rebâtir un monde meilleur et rempli d'espoir, qui soit pacifique et aligné sur les principes et les valeurs consacrés par la Charte des Nations Unies.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Chine, qui va présenter le projet de résolution A/76/L.13.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous remercie sincèrement, Monsieur le Président, de vos observations liminaires. Au nom de la Chine, je suis très honoré de présenter le projet de résolution A/76/L.13, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ».

La traditionnelle Trêve olympique porte en elle l'aspiration de l'humanité à la paix et à l'entraide. L'idéal pacifique des Jeux olympiques est conforme à la mission fondamentale de l'Organisation de Nations Unies, qui consiste à préserver la paix et la sécurité internationales. Depuis 1993, l'Assemblée générale a adopté 13 fois d'affilée, par consensus, la résolution sur la Trêve olympique. Cette résolution appelle les États Membres à mettre le sport au service de la promotion de la paix, du dialogue et de la réconciliation et à cesser les hostilités à compter du septième jour précédant l'ouverture et jusqu'au septième jour suivant la clôture des Jeux olympiques. En tant que pays hôte des XXIV^e Jeux olympiques d'hiver, la Chine a respecté cette tradition et présente le projet de résolution sur la Trêve olympique à la session courante de l'Assemblée générale.

Faisant fond sur les versions précédentes, le projet de résolution intègre la vision et les idéaux de Beijing 2022 pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver et envoie un puissant message de solidarité et de coopération dans la lutte contre la pandémie. Le projet de résolution rappelle le rôle important du sport dans la promotion de la paix et du développement durable et note que le « joyeux rendez-vous sur la glace et la neige pures réunissant des centaines de millions de fans des sports d'hiver » que sont les Jeux olympiques d'hiver de Beijing 2022 a pour ambition d'insuffler l'esprit olympique aux jeunes, d'encourager des millions de personnes à s'adonner aux sports d'hiver, de promouvoir le progrès social et d'édifier un monde harmonieux, pacifique et meilleur. Le projet de résolution salue l'objectif que se sont fixé les organisateurs des jeux de Beijing 2022 de tenir des Jeux verts, inclusifs, ouverts à tous et propres.

Dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le projet de résolution se concentre sur l'esprit de la Trêve olympique et reconnaît dans le sport un outil de renforcement de la résilience mondiale pour surmonter les conséquences de la COVID-19. Il voit également dans les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Beijing 2022 une occasion de montrer combien l'unité, la résilience et la coopération internationale sont importantes. Il compte en outre que les Jeux olympiques d'hiver de Beijing 2022 constitueront une excellente occasion de tirer parti de l'influence du sport pour faire progresser le monde en cultivant un climat de paix et en favorisant le développement, la résilience, la tolérance et la compréhension.

Tout au long du processus de consultation, nous avons constaté la participation active de toutes les délégations qui ont fait de nombreuses suggestions constructives. Le projet de résolution compte actuellement 173 coauteurs. Au nom du Gouvernement chinois, je remercie tous les États Membres qui ont manifesté leur intérêt pour le projet de résolution et leur appui. Nous nous réjouissons à la perspective de son adoption par consensus par l'Assemblée générale. Je saisis également cette occasion pour rendre hommage au Comité international olympique et à son président, M. Thomas Bach, à la Fondation internationale pour la Trêve olympique et au Centre international pour la Trêve olympique. Je les remercie pour leur appui résolu aux Jeux olympiques d'hiver de Beijing.

Aujourd'hui, c'est la deuxième fois depuis 2007 que la Chine présente le projet de résolution sur la Trêve olympique à l'Assemblée générale. Il faut y voir la preuve de notre engagement indéfectible en faveur de la paix, des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et du véritable multilatéralisme. Nous participons et adhérons pleinement à l'action de l'ONU sous toutes ses formes, en faisant constamment notre part au profit de la paix et du développement dans le monde.

La Chine est très attachée à l'idéal olympique et défend l'esprit de la Trêve olympique. Nous avons activement participé aux précédents Jeux olympiques d'été et d'hiver et soutenu les précédentes résolutions relatives à la Trêve olympique. La manière très réussie dont nous avons accueilli les Jeux olympiques de la jeunesse et d'autres grandes manifestations sportives internationales témoigne de la vigueur de la Chine dans la promotion de la paix mondiale, du développement commun et de l'amitié par le sport.

Pour respecter la Trêve olympique, nous avons besoin de volonté politique et surtout d'actions concrètes tournées vers l'édification d'un monde harmonieux

fondé sur une meilleure compréhension mutuelle. Dans la préparation des Jeux olympiques d'hiver de Beijing, le volet relatif à la Trêve prévoit une sensibilisation accrue à la notion de Trêve olympique, un approfondissement des connaissances sur les Jeux olympiques à l'échelle locale et la publication de livres, de vidéos en ligne et d'autres contenus publicitaires. Nous ciblons particulièrement les jeunes. Des cours sur les Jeux olympiques sont dispensés dans les écoles primaires et secondaires du pays afin de planter les germes de la paix et de l'amitié dans le cœur des jeunes générations.

Pendant les Jeux olympiques d'hiver, une fresque en l'honneur de la Trêve, intitulée « Lumière de la paix », sera installée dans le village olympique d'hiver de Beijing pour symboliser notre adhésion aux idées de paix et de trêve.

En juillet, la devise olympique centenaire a été modifiée pour la première fois de l'histoire, avec l'ajout du mot « ensemble ». Cette nouvelle devise, qui allie l'esprit sportif à l'esprit d'humanité, illustre la ferme détermination des pays du monde entier à se donner la main pour relever les défis mondiaux et, surtout, l'aspiration de tous les peuples à bâtir ensemble une communauté partageant la même vision d'avenir pour l'humanité.

Les Jeux olympiques offrent aux athlètes un tremplin pour briller. Ils sont aussi une manifestation mondiale au service de l'union des esprits et des cœurs, où des sportifs de nationalités, d'ethnies et de religion différentes peuvent concourir et s'associer pour être plus rapides, sauter plus haut et devenir plus forts ensemble.

La Charte olympique affirme depuis longtemps le principe de neutralité politique dans le sport. Nous nous associerons à tous les peuples du monde dans le rejet des paroles et des actes dommageables qui vont à l'encontre de l'esprit olympique et nuisent au développement du Mouvement olympique. Nous appelons tous les pays à profiter des Jeux olympiques d'hiver de Beijing pour aplanir leurs divergences par le dialogue, remplacer la confrontation par la coopération, renforcer la compréhension mutuelle et préserver la paix et le développement dans le monde.

Dans 64 jours, la flamme olympique sera rallumée dans le Stade national de Beijing, plus connu sous le nom de « Nid d'oiseau ». Beijing sera alors la première ville au monde à avoir accueilli à la fois les Jeux olympiques d'été et ceux d'hiver. Le Gouvernement chinois attache une grande importance aux préparatifs des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver. Grâce au solide appui du Comité international olympique et des pays

du monde entier, ces préparatifs avancent à un rythme régulier sur tous les fronts.

La Chine a la confiance et les compétences requises pour offrir au monde un rassemblement olympique placé sous le signe de la simplicité, de la sécurité et de la splendeur. Nous choisissons de privilégier la sécurité dans notre organisation des Jeux olympiques. Face à la COVID-19, le Gouvernement chinois a toujours mis le bien-être de la population au premier plan. La vie et de la santé du peuple chinois, ainsi que celles de chaque athlète et participant, sont notre priorité absolue. Tout est mis en œuvre pour garantir leur sécurité.

La lutte contre la pandémie est au premier rang de nos préoccupations, appuyée par des politiques fondées sur la science et des mesures ciblées. La Chine et le Comité international olympique ont publié la première édition d'un manuel de prévention des pandémies et prendront les mesures nécessaires, telles que la prévention et le contrôle à distance, la gestion en boucle fermée et la vaccination, pour veiller à la sécurité de toutes et tous. Dans le même temps, nous ferons tout notre possible pour offrir à tous les participants une expérience des plus agréables, en proposant des services sur mesure et adaptés.

Nous accueillons également les Jeux olympiques dans le cadre d'une démarche verte. Nous sommes résolument engagés à atteindre la neutralité carbone pour ces Jeux olympiques d'hiver de Beijing, qui battront des records dans de nombreux domaines. Ce seront les premiers Jeux à promouvoir en détail la politique de durabilité du Comité international olympique dans les sphères sociale, économique et environnementale. Pour la première fois dans l'histoire des Jeux olympiques, l'ensemble des sites, sans exception, seront alimentés en énergie verte, et la technique de réfrigération au dioxyde de carbone sera utilisée à grande échelle, ce qui se traduira par des émissions de carbone proches de zéro. En outre, 85 % des véhicules utilisés lors des manifestations fonctionneront grâce à des énergies propres.

Nous suivons également une approche inclusive dans notre organisation des Jeux olympiques. En ce qui concerne les épreuves sur glace, un seul site, l'Anneau national de patinage de vitesse, également connu sous le nom de « Ruban de glace », a été construit. Les autres sites réutilisent des infrastructures initialement construites pour les Jeux olympiques d'été de 2008 à Beijing. En d'autres termes, l'ensemble des sites peuvent être utilisés pour les épreuves sportives d'été et d'hiver. Après la relocalisation de l'entreprise Beijing Shougang, l'ancien

complexe de l'aciérie a été rénové et s'est transformé en tremplin de saut à ski pour les Jeux olympiques d'hiver. Des plans sont également prévus après les Jeux olympiques pour que les différents équipements puissent profiter à la population locale et au Mouvement olympique à long terme. L'ambition des Jeux olympiques d'hiver de Beijing, qui est d'encourager 300 millions de citoyens chinois à pratiquer des sports de glace et de neige, devient progressivement réalité.

Nous accueillons également les Jeux olympiques dans une démarche d'ouverture. Au cours de nos préparatifs, nous avons maintenu une communication étroite avec les autres pays et les organisations sportives internationales, notamment en ce qui concerne la construction des sites et l'organisation des manifestations.

D'octobre à décembre, la Chine a accueilli 10 épreuves tests et trois semaines internationales d'entraînement à Beijing, qui ont vu la participation de 2 000 personnes venues de l'étranger, entre les athlètes et le personnel des équipes, constituant un test grandeur nature de notre préparation aux Jeux olympiques d'hiver de Beijing.

Nous appliquons également une logique d'irréprochabilité dans notre organisation des Jeux olympiques. Dès le début de la procédure d'appel d'offres, le Gouvernement chinois a mis en place un contrôle budgétaire strict des coûts, en réprimant sévèrement la corruption et en prônant l'intégrité grâce à une surveillance accrue sur l'ensemble du processus. En outre, nous avons adopté une politique de tolérance zéro à l'égard du dopage et des actes contraires à l'esprit sportif afin que les prochains Jeux olympiques de Beijing soient aussi clairs et purs que la glace et la neige.

« Ensemble pour un avenir commun » : telle est la devise des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Beijing 2022. La mise en pratique de cette nouvelle devise olympique fait partie du plan d'action de la Chine. Ensemble, réjouissons-nous d'avance que la flamme olympique soit rallumée et que les athlètes nous livrent leurs meilleures performances. Main dans la main, unissons nos forces pour défendre l'esprit olympique, allumer la flamme de l'espoir pour l'humanité et marcher vers un avenir plus radieux et plus pacifique.

En février 2022, les Jeux olympiques d'hiver de Beijing seront ouverts à tous.

M^{me} Picco (Monaco) : Je ne saurais commencer mon propos sans rendre hommage à Jacques Rogge, huitième Président du Comité international olympique

(CIO) et Président honoraire jusqu'à sa disparition après les épreuves des Jeux de la trente-deuxième Olympiade de Tokyo. Athlète de haut niveau, champion du monde de yachting, il a représenté trois fois son pays, la Belgique, aux compétitions de voile aux Jeux olympiques. Sa passion pour le sport et les valeurs qu'il incarne et véhicule l'ont conduit à présider le CIO de 2001 à 2013 et d'y entamer des réformes importantes. Si les Jeux olympiques de la jeunesse resteront son héritage, je tiens également à rappeler que le Secrétaire général Ban Ki-moon lui avait également confié en 2014 le rôle d'Envoyé spécial pour les jeunes réfugiés et le sport. Comme tous ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer, je garderai le souvenir d'un homme déterminé à promouvoir les principes fondamentaux de l'Olympisme, tourné vers les autres et animé d'un fort esprit d'équipe.

Aujourd'hui, nous célébrons à nouveau l'idéal olympique et appelons à respecter la Trêve olympique. Rappelons-nous aussi que les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et le but de l'Olympisme se rejoignent dans leur quête du développement harmonieux de l'humanité et de la promotion d'un monde pacifique et meilleur.

Alors que la pandémie continue ses ravages, la devise des Jeux de Tokyo 2020, « Unis par l'émotion », ne pouvait être plus significative. La tenue de ces jeux, même différée d'un an, était importante pour les athlètes et pour le public car porteuse d'espoir et couronnée de succès en dépit des restrictions inévitables. En février prochain, s'ouvriront les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver à Beijing sous la devise « Ensemble pour un avenir commun ».

Comme le mentionne le projet de résolution A/76/L.13 que nous nous apprêtons à adopter, ces jeux doivent démontrer la valeur de l'unité, la résilience et la coopération internationale pour surmonter la pandémie. Ce sont bien ces valeurs qu'ensemble nous devons nous attacher à défendre dans toutes nos décisions dans cette salle emblématique de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le retentissement mondial des Jeux olympiques et paralympiques, s'il est une vitrine pour le pays hôte, doit également être un symbole d'espoir et d'amitié entre les peuples au-delà des compétiteurs. Aussi adressons-nous nos vœux de succès et de joie partagée dans l'esprit olympique aux milliers d'athlètes engagés mais également à tous ceux qui œuvrent chaque jour pour que la jouissance des droits et libertés reconnus dans la Charte Olympique soit assurée.

Saisissons l'occasion qui nous est offerte de réaffirmer les valeurs portées par l'Olympisme que sont l'excellence, l'amitié et le respect. C'est avec cette solidarité et cet esprit d'équipe que nous devons assurer une réponse collective aux défis que nous rencontrons et au service des peuples que nous représentons.

Dans le sport comme dans le multilatéralisme, nous gagnons ensemble ou nous perdons ensemble. C'est forts de cette conviction que nous faisons nôtre le message porté par le Président du Comité international olympique : « nous sommes toujours plus forts ensemble ».

À cet égard, je tiens à mentionner la stratégie « Olympisme 365 », approuvée par la Commission exécutive du CIO. Celle-ci vise notamment à renforcer le rôle du sport pour la réalisation des objectifs de développement durable. Son impact, en lien avec 10 objectifs de développement durable, sera une contribution importante du sport au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En effet, l'amélioration de l'accès au sport, y compris pour les communautés défavorisées, le sentiment d'appartenance à des communautés sportives sûres, inclusives et égalitaires, les bienfaits du sport sur le bien-être physique et mental et les partenariats forgés sous l'égide de cette stratégie sont des axes très importants. Le rôle de chef de file du CIO n'est plus à démontrer et la redistribution de 90 % de ses revenus au Mouvement olympique, représentant plus de 3 millions de dollars par jour, est d'un soutien inestimable dans bien des contextes.

Je tiens également à souligner le rôle du sport dans le domaine de l'action climatique. La très récente session consacrée au sport lors de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changements climatiques, à Glasgow, intitulée « Le sport au service de l'action climatique : la course vers le zéro net », en est un bon exemple. Plusieurs organisations sportives ont d'ailleurs rejoint la campagne de l'ONU intitulée Objectif Zéro. À cette occasion, S. A. S. le Prince Albert II, qui est également Président de la Commission de la durabilité et de l'héritage du CIO, a déclaré :

« Il n'est pas exagéré d'affirmer que la crise climatique conditionne l'avenir de notre planète. Cette crise est un appel à l'action pour tous, également pour nous qui travaillons dans le monde du sport ».

Alors que le monde aura les yeux tournés vers Pékin, continuons notre travail pour que l'accès au sport et à l'activité physique soit assuré sans entrave aux filles et aux femmes, aux personnes handicapées, aux

enfants et aux personnes âgées. Pour être véritablement universel, il doit être ouvert à tous, sans discrimination d'aucune sorte, et sûr. Le sport et l'activité physique ont un rôle à jouer dans le relèvement inclusif et durable à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Leur importance a plus que jamais été démontrée pendant cette période difficile par leur contribution directe à la santé physique et mentale.

Le sport est un levier essentiel dans le développement de sociétés pacifiques et durables. Il influence directement sur la vie des populations, dans tous les pays et dans toutes les sphères de la société, notamment pour l'éducation, la santé, l'autonomisation, l'employabilité, l'inclusion, la compréhension mutuelle et la paix. Ainsi, par ce projet de résolution, que ma délégation a coparrainé, l'Assemblée générale réaffirme une fois encore son attachement au pouvoir du sport en faveur de l'édification d'un monde pacifique et meilleur. Faisons nôtre la devise olympique : « Plus vite, Plus haut, Plus fort – Ensemble ».

M. Latheef (Maldives) (*parle en anglais*) : Les Maldives ont foi dans l'importance du sport comme facteur de développement durable et moteur de paix, de tolérance et de respect. À cet égard, nous sommes heureux de nous associer à l'adoption du projet de résolution A/76/L.13 aujourd'hui. Nous félicitons aussi le Japon pour le succès des Jeux olympiques de Tokyo 2020, qui ont été passionnants. Les Jeux ont été un rare moment de lumière dans la noirceur mondiale due à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et ils ont été un exemple enthousiasmant de la résilience et de la détermination de l'esprit humain face à l'adversité.

Les Jeux olympiques continuent d'incarner les avantages de la coopération, de la paix et de l'entente. Toutefois, les circonstances des Jeux de cette année ont également été emblématiques de l'immense valeur du sport comme force d'unification. Ce sont les Jeux qui ont rassemblé les gens du monde entier à un moment où nous passions tant de temps isolés les uns des autres. Le sport est un forum où nous nous élevons au-dessus de la mêlée, où nous mettons nos divergences de côté et où nous nous confrontons les uns aux autres dans un esprit d'amitié et de saine compétition. Par nature, le sport exige coopération, compréhension mutuelle, collégialité et tolérance. Ce sont des enseignements que nous pouvons mettre au profit de nos engagements multilatéraux afin de progresser encore sur les questions mondiales les plus pressantes.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 relie avec raison le sport au développement durable. Nous le voyons particulièrement pour ce qui

concerne l'amélioration de la vie des personnes vulnérables et des personnes désavantagées. En 2019, avec l'aide de la Banque mondiale, les Maldives ont organisé un atelier pilote durant lequel des séances d'entraînement de football féminin ont servi à autonomiser des filles et à leur donner confiance en elles. L'objectif était d'utiliser le sport pour aider les filles à faire tomber les barrières sociales, à suivre un enseignement et à intégrer des domaines d'emploi dominés par les hommes. L'atelier a produit des résultats incroyables. Après les séances, les filles étaient moins tolérantes face aux stéréotypes de genre et avaient changé d'avis sur l'à-propos de voir des filles occuper des emplois traditionnellement détenus par des hommes. Les Maldives ont également établi des Comités paralympiques et olympiques spéciaux en 2019 afin de promouvoir l'inclusion de toutes et de tous dans le sport et de lever les obstacles existants. En 2020, les Maldives ont participé aux Jeux paralympiques pour la première fois.

Le Gouvernement maldivien a donné la priorité au sport en vue de promouvoir l'éducation, l'inclusion et la santé. Les Maldives continuent d'investir de manière importante dans les infrastructures sportives pour améliorer l'accès de nos populations au sport. Nous sommes bien partis pour ouvrir notre première piscine olympique d'ici à 2023. Il est essentiel que les infrastructures et les politiques sportives soient inclusives et ouvrent des portes à tous, notamment l'ensemble des groupes vulnérables. Notre gouvernement entend modifier au moins 80 % des installations sportives d'ici à 2023, afin d'en garantir l'accès aux personnes en situation de handicap et d'offrir aux femmes et aux filles des chances égales de participer plus largement aux programmes sportifs nationaux.

Les Maldives ont également adopté une politique consistant à désigner un conseiller aux sports sur chaque île. Le rôle principal des conseillers aux sports est d'aider à susciter à la fois l'intérêt pour le sport et la motivation nécessaire à l'échelle locale pour susciter et accroître la participation aux programmes destinés à promouvoir des modes de vie sains. De plus, les Maldives œuvrent à la réalisation de l'objectif consistant à ce que les femmes représentent au moins 33 % des membres siégeant au conseil d'administration de toutes les associations nationales d'ici à 2023. Il me plaît par ailleurs d'indiquer que nous avons déjà atteint l'objectif d'allouer les mêmes indemnités aux femmes et aux hommes de l'ensemble des équipes sportives nationales.

Investir dans le sport, c'est investir dans notre société. Encourager une participation accrue des jeunes

aux activités sportives favorise le développement de leurs compétences de direction et de coopération, ce qui leur permet de devenir des exemples à suivre dans leur communauté et de contribuer au progrès socioéconomique. En ce sens, la mise en œuvre de programmes sportifs à l'échelle nationale et locale reste essentielle pour favoriser le développement durable et la coexistence pacifique.

Comme dans bien d'autres sphères de nos vies et de nos économies, la maladie à coronavirus (COVID-19) a ébranlé le monde du sport. La fermeture des stades et des installations et l'annulation de manifestations ont eu de lourdes incidences sur les athlètes, les entreprises et la population dans son ensemble. L'empreinte laissée sur notre nation est également profonde, et c'est à grand regret que nous avons dû nous retirer de l'organisation des Jeux des îles de l'océan Indien en 2023, en raison des importantes difficultés causées par la pandémie.

Malgré ces revers, le sport doit rester un atout essentiel pour renforcer notre résilience et notre coopération, alors que nous reconstruisons en mieux après la pandémie. Le sport est une activité sociale comme nulle autre, dans la mesure où elle réunit des personnes d'horizons différents autour d'une cause commune. Elle encourage par ailleurs la détermination, le dévouement et le travail d'équipe, autant de qualités nécessaires pour relever les défis plus vastes auxquels nous nous heurtons. En continuant à reconnaître et à défendre l'importante fonction sociale du sport dans nos vies, nous continuerons à tirer profit de sa capacité de nous rapprocher de la concrétisation de tous les objectifs de développement durable.

M^{me} Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : C'est un plaisir pour moi de participer à cette importante séance. Nous sommes heureux que l'État du Qatar se soit rallié aux États coauteurs du projet de résolution A/76/L.13, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». À cet égard, nous sommes fiers que la Chine accueille les Jeux olympiques d'hiver l'année prochaine.

Mon pays, l'État du Qatar, attache une grande importance au sport, car nous sommes fermement convaincus que tous les sports peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, et des buts recherchés en matière de santé physique et mentale, d'éducation, d'intégration sociale et de promotion des valeurs de paix et de compréhension entre tous les peuples.

Au cours de la dernière décennie, dans le cadre de la Vision nationale du Qatar pour 2030, mon pays a investi dans le sport en construisant et en modernisant des

installations et des infrastructures sportives conformes aux normes internationales. Nous sommes donc aptes à accueillir de grandes manifestations sportives internationales. Nous avons le plaisir aujourd'hui d'annoncer que le compte à rebours pour l'organisation par l'État du Qatar de la Coupe du monde 2022 de la Fédération internationale de football association (FIFA), qui se tiendra pour la première fois au Moyen-Orient et dans la région arabe, a commencé le 21 novembre. La semaine dernière, nous avons eu l'honneur de fêter l'inauguration du stade Al Bayt, qui est le plus récent des huit stades qui accueilleront la compétition dans moins d'un an.

Dans le cadre du débat d'aujourd'hui sur le point 12 de l'ordre du jour, j'ai l'honneur d'informer les membres de l'Assemblée générale que, au titre de ce point, l'État du Qatar présentera dans le courant de la présente session un projet de résolution sur la Coupe du monde de la FIFA qui sera organisée par l'État du Qatar en 2022. Dès le départ, nous avons souhaité que ce projet de résolution soit aligné sur les trois piliers de l'Organisation des Nations Unies, à savoir la paix, le développement durable et les droits de l'homme, ainsi que sur la reconnaissance mondiale du rôle et de l'intérêt du sport, en particulier le football, dans la promotion du développement et de la paix.

Ce projet de résolution comportera également un paragraphe saluant l'initiative « Coupe du monde 2022 en bonne santé : laisser un héritage pour le sport et la santé ». Il s'agit d'un projet pluriannuel conjoint entre l'État du Qatar, l'Organisation mondiale de la Santé et la FIFA, qui vise à faire de la Coupe du monde 2022 au Qatar un modèle de promotion de la santé physique et mentale et un exemple d'organisation saine et sûre pour les futures grandes manifestations sportives, puisque cette compétition de la Coupe du monde de football sera la première à se dérouler pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous attendons avec intérêt le lancement des consultations sur le projet de résolution au cours de la deuxième quinzaine de janvier 2022, dans la perspective de son adoption par l'Assemblée générale le 6 avril 2022, date qui coïncide avec la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix. Nous comptons sur la participation constructive des États Membres pour aboutir à l'adoption du projet de résolution par consensus.

En conclusion, nous tenons à souligner que l'État du Qatar est prêt à accueillir les équipes sportives et les supporters du monde entier, du 21 novembre

au 18 décembre 2022, pour célébrer cette compétition de football dans une atmosphère exceptionnelle et unique. Nous voulons que la Coupe du monde de la FIFA 2022 soit un exemple à suivre qui laisse un héritage permanent, contribuant à un avenir meilleur pour mon pays, l'État du Qatar, notre région et le monde entier.

M. Tan (Singapour) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par féliciter tous les athlètes qui ont participé aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo plus tôt cette année. Nous les remercions pour leur détermination, leur esprit de compétition et leurs performances admirables, qui nous ont tous réjouis.

Ma délégation félicite le Japon de la bonne organisation des Jeux malgré les difficultés liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous attendons avec impatience les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2022 à Beijing. Nous souhaitons à la Chine des Jeux réussis.

Le sport nous incite à nous dépasser et à viser l'excellence par l'effort et l'autodiscipline, et il nous donne la détermination nécessaire pour aller plus vite, plus haut et plus fort. Une activité physique et sportive régulière contribue également au développement d'un esprit agile et d'un corps sain. Elle permet l'épanouissement de personnes capables et la formation de communautés dynamiques. Les valeurs inculquées par le sport peuvent s'appliquer à la vie tant personnelle que professionnelle des individus. La reconnaissance, dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, du rôle important du sport ne fait que renforcer la conviction que le sport doit occuper une place importante dans nos vies.

La pandémie de COVID-19, toujours en cours, a bouleversé nos vies. Des choses que nous tenions pour acquises, comme la possibilité de pratiquer des sports collectifs et d'assister en direct à des manifestations sportives, sont devenues des affaires complexes. C'est en ces temps difficiles que la valeur du sport se fait plus évidente dans son pouvoir de ralliement. Les Jeux olympiques, en tant que manifestation sportive mondiale de masse, offrent aux pays et aux athlètes l'occasion de se rassembler dans un esprit d'amitié et de compétition amicale qui trouve une résonance par-delà le sport. Ils réunissent des personnes d'origines, de croyances, de cultures et de nationalités diverses, renforcent la compréhension mutuelle dans un esprit de fair-play et favorisent la tolérance, l'inclusion sociale, la paix et la coopération.

Le sport peut également aider à renforcer les liens et la coopération entre les pays. Singapour s'emploie à promouvoir les valeurs communes de fair-play et d'intégrité, ainsi que la coopération régionale en matière sportive. En octobre, Singapour a présidé la sixième Réunion ministérielle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sur les sports, qui a adopté le plan de travail de l'ASEAN sur les sports pour la période 2021-2025. Ce plan de travail définira les programmes sportifs régionaux et bilatéraux qui seront menés par les États membres de l'ASEAN au cours des cinq prochaines années. En outre, Singapour a participé activement à la conception et à la rédaction d'un mémorandum d'accord entre l'ASEAN et l'Agence mondiale antidopage pour lutter contre le dopage dans le sport et développer les capacités de lutte antidopage dans notre région.

Singapour est consciente de l'importance que revêt le sport. Tandis que nous apprenons progressivement à vivre avec la COVID-19, nous devons continuer à trouver des solutions pour permettre aux gens de s'adonner à des activités sportives et d'assister à de grandes manifestations sportives en toute sécurité. Pour que tout cela reprenne, Singapour organise à titre expérimental des rencontres hybrides et en présentiel. Il s'agira d'une étape importante pour trouver un équilibre entre la sécurité des personnes et la revitalisation de la scène et de l'économie sportives.

L'environnement dans lequel les personnes pratiquent le sport conditionne tout autant sa réussite. Il faut un espace respectueux et équitable, exempt de toute forme de harcèlement et de violence. En 2021, Sports Singapore a lancé le programme Safe Sport en vue de lutter contre la violence et le harcèlement dans le sport, sur la base de la conviction fondamentale que personne ne devrait se sentir en insécurité lors d'un entraînement, d'une compétition ou de toute autre pratique du sport. Au cœur du programme se trouve un code sportif unifié, qui définit clairement les violences sexuelle, psychologique et physique. Le programme Safe Sport contribue également aux débats en cours sur l'épanouissement des femmes à Singapour en facilitant la mise en place d'un climat sportif favorable qui protège les droits des femmes et des filles.

Singapour s'est engagée à fournir un espace sûr et inclusif où chacune et chacun puisse faire du sport. Par ses bienfaits visibles et moins visibles, le sport est une force de changement pour le meilleur. Ces bienfaits transcendent les frontières nationales et contribuent à

resserrer les liens entre les peuples du monde entier. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît le rôle du sport dans la construction de la paix, la promotion de la tolérance et du respect et l'autonomisation des femmes et des jeunes, ainsi que ses apports à la santé, à l'éducation et à nos objectifs d'inclusion sociale. Continuons de défendre l'esprit sportif et engageons-nous à bâtir un avenir durable, inclusif et prospère pour toutes et tous.

M. Poveda Brito (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : La République bolivarienne du Venezuela considère que l'élaboration et la mise en œuvre de politiques visant à promouvoir et permettre une large pratique du sport à l'échelle nationale sont une composante essentielle de ses plans de développement et un pilier majeur de la paix, du dialogue, de la solidarité et de l'inclusion sociale, de même qu'un élément crucial de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

Face à l'incertitude et aux conséquences dévastatrices de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) dans tous les domaines de la vie, le sport est une source d'espoir, car il encourage les personnes de tous âges à se cultiver l'esprit par la discipline, le loisir et le développement mental et physique dans un cadre idéal d'harmonie et de progrès. Il incombe donc aux États d'encourager d'urgence la pratique du sport dans leurs sociétés, y compris les sports de haut niveau, dont il est prouvé qu'ils favorisent la santé collective, le développement durable, la prévention des conflits et une culture de paix.

Même dans les circonstances difficiles dues à la pandémie actuelle et dans un contexte marqué par les inégalités qui subsistent entre les pays du Nord et du Sud, le Venezuela continue de promouvoir ses politiques sportives, en élargissant leur portée, en favorisant diverses activités et en les rendant accessibles, afin de rassembler les athlètes, amateurs comme professionnels. Conjuguée aux efforts résolus et à la passion des sportifs et des athlètes, cette démarche a contribué à la croissance soutenue du pays ces cinq dernières années.

La délégation vénézuélienne aux Jeux olympiques de Tokyo de l'été dernier, composée de 43 athlètes et emmenée par le double champion du monde de karaté Antonio Díaz et la médaillée panaméricaine de judo Karen León, en est une excellente illustration. Ces athlètes ont concouru dans 14 disciplines et obtenu les meilleurs résultats de l'histoire de notre pays aux Jeux olympiques.

Le peuple vénézuélien a célébré dans la joie les médailles d'argent remportées par Keydomar Vallenilla et Julio Mayora en haltérophilie, la médaille d'argent de Daniel Dhers en BMX freestyle, et la médaille d'or de notre athlète de haut niveau et héroïne sportive nationale Yulimar Rojas Rodríguez, qui a également battu les records olympiques et mondiaux au triple saut. À ce palmarès s'ajoutent six diplômes olympiques en karaté, judo, haltérophilie et saut à la perche obtenus lors de journées qui ont été historiques pour le sport vénézuélien.

Tous nos athlètes olympiques sont une source de fierté et d'inspiration pour les enfants, les jeunes et les adultes. Nous les remercions et leur rendons hommage pour la joie et l'espoir qu'ils ont apportés au Venezuela, et nous espérons pouvoir marcher dans leurs pas dans les années à venir.

Compte tenu de l'importance du sport comme facteur de développement et de paix, la République bolivarienne du Venezuela a l'honneur de s'être portée coauteure du projet de résolution A/76/L.13, intitulé « Édifcation d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Cela s'inscrit dans la logique de son engagement international constant en faveur du développement du sport, des échanges et de la coopération avec les organisations et les fédérations sportives, ainsi que de l'idéal olympique en tant qu'expression suprême de la coexistence et de la paix malgré les divergences.

Le Venezuela reconnaît et salue le travail historique accompli par le Comité international olympique et le Comité international paralympique, et les appelle à poursuivre leur action en faveur du développement du sport au plus haut niveau, en particulier dans les pays en développement.

Nous appuyons également la poursuite et le respect de la Trêve olympique, aussi appelée *ekecheiria*, qui est un moment sacré pour garantir la coexistence et assurer le bon déroulement des Jeux et leur réussite dans la défense et la préservation de la coexistence pacifique.

Pour sa part, le Venezuela souhaite également exprimer ses vœux les plus sincères de succès pour les XXIV^e Jeux olympiques d'hiver et les XIII^e Jeux paralympiques d'hiver, qui se tiendront à Beijing en février et mars 2022. Nous avons confiance dans les grandes capacités organisationnelles, technologiques et sportives qui ont toujours caractérisé cette nation sœur. Elle peut compter sur le soutien de notre pays pour les deux Jeux.

De même, le Venezuela félicite les organisateurs des Jeux olympiques de Tokyo, qui se sont déroulés dans un contexte difficile en raison de la pandémie. Nous adressons par ailleurs tous nos vœux de réussite aux Jeux olympiques et paralympiques qui se tiendront à Paris, en 2024, et aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Milan et Cortina, en 2026.

Pour terminer, le Venezuela réaffirme sa très forte volonté de continuer à promouvoir le sport sous toutes ses formes comme agent du développement et de la paix, fort de sa conviction que les défis complexes auxquels notre monde tourmenté est aujourd'hui confronté, notamment la crise des valeurs, le besoin d'inclusion sociale et de justice et la lutte contre la discrimination et la pauvreté, trouvent dans les politiques sportives, l'éducation physique et l'esprit de fair-play et de saine compétition l'une des expressions les plus nobles de la grandeur humaine, que l'ONU doit inlassablement continuer de promouvoir au titre des buts et principes et de l'esprit consacrés par la Charte.

M. Ke (Cambodge) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à adresser les félicitations de ma délégation à la Mission permanente de la République populaire de Chine pour avoir proposé et facilité le projet de résolution A/76/L.13, intitulé « Édifcation d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Ma délégation est heureuse de s'être portée coauteure du projet de résolution, et nous nous réjouissons de son adoption prochaine.

Le sport signifie pour tout le monde le sport pour la vie ou la vie pour le sport, et fait partie intégrante des activités quotidiennes de chacune et chacun. Le sport est l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, de s'amuser et de se faire des amis. Le sport aide à bâtir une personne par sa façon à nulle autre pareille de maintenir une personne active. Le sport contribue à améliorer la santé physique, mentale et émotionnelle.

Le sport continue de contribuer à un monde meilleur et au développement durable. Il pourrait être utile de l'aligner encore davantage sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour le relèvement après la maladie à coronavirus (COVID-19) et au-delà. À cet égard, le travail du Comité international olympique (CIO) est un élément critique du renforcement et de l'amélioration du sport. Nous estimons que la coordination entre le pays hôte, le CIO et les États Membres, entre autres, est capitale pour promouvoir l'esprit olympique. Puisque le pays hôte entretient un héritage en réalisant sa mission consistant à produire

un résultat fantastique, extraordinaire et excellent, le Cambodge souhaite le plus grand succès aux Jeux olympiques d'hiver de 2022 à Beijing.

Enfin et non des moindres, le Cambodge accueillera fièrement les 32^e Jeux d'Asie du Sud-Est en 2023, où seront représentés 41 sports, dont deux disciplines obligatoires (athlétisme et natation), 29 disciplines olympiques ou asiatiques et 10 autres disciplines régionales. Nous sommes convaincus que les Jeux d'Asie du Sud-Est biennaux favoriseront plus avant des relations amicales entre les pays participants de la région. Le Cambodge continuera d'encourager le sport en vue de promouvoir ses contributions à la paix et au développement dans le monde.

M. Hilale (Maroc) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, pour avoir convoqué ce débat annuel sur le sport au service du développement et de la paix. Je voudrais également remercier la République populaire de Chine d'avoir présenté le projet de résolution A/76/L.13, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Le Royaume du Maroc s'est porté coauteur de ce projet de résolution très important, et se félicite déjà de son adoption, nous l'espérons par consensus, à la fin du présent débat. Qu'il me soit permis également de remercier les Représentants permanents de Monaco et du Qatar, Coprésidents du Groupe des Amis du sport au service du développement et de la paix. Nous nous associons aux autres orateurs pour saluer le rôle joué par le sport, non seulement pour faire progresser le développement, la paix et le progrès social, mais aussi pour le soutien fondamental qu'il apporte à la santé sur le plan physique et surtout mental.

Nous nous félicitons de la reconnaissance du sport comme facteur important de développement durable, qui contribue notamment à l'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées. Le sport est également un vecteur de paix, de tolérance et de respect mutuel.

Le sport en tant que vecteur des valeurs humanistes, telles que la tolérance, la coexistence, l'acceptation de l'autre, la compréhension entre les peuples, est aujourd'hui un élément indispensable et une école permanente de la vie qu'il nous faut continuer à cultiver, à promouvoir pour la paix et la solidarité sur la scène internationale. Il est également un facteur fondamental pour prémunir les jeunes de certains maux qui gangrènent les différentes sociétés, y compris la violence, l'extrémisme ou encore l'utilisation de drogues.

Pendant cette période difficile de maladie à coronavirus (COVID-19), beaucoup de personnes se sont tournées vers le sport pour surmonter les difficultés nées des incertitudes liées à cette pandémie, qui avait entraîné la fermeture de nombreux établissements de sports et de loisirs. Pourtant, la célébration de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, en avril 2020, en pleine période de confinement, a permis à l'ensemble des acteurs d'innover et d'agir afin de promouvoir le sport et sa contribution au développement et au bien-être des êtres humains. Ainsi, nous avons pu assister à un changement dans la définition du sport, qui va au-delà des compétitions et des manifestations sportives, pour le définir comme un générateur de lien social.

La dimension sociale et universelle du sport a été maintes fois soulignée par S. M. le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, qui a toujours veillé à doter le secteur sportif des conditions lui permettant de relever les différents défis et de s'illustrer lors des grands rendez-vous. D'autant plus que le sport ne se contente pas de la formation des champions, mais requiert également la mise en place des infrastructures nécessaires et la promulgation des lois y afférentes. Ainsi, conformément aux orientations de S. M. le Roi, le sport ne constitue pas seulement un moyen de divertissement, de bien-être, de plaisir, ou permettant de participer aux compétitions régionales, continentales et internationales, mais il s'appuie aussi sur des chantiers, de grands projets de développement structurants. Il est l'un des affluents du développement socioéconomique du Maroc.

Le rôle multidimensionnel du sport figure au cœur de la lettre royale adressée aux participants aux Assises nationales du sport, tenues à Bouznika le 24 octobre 2008, qui insiste sur la nécessité d'élargir l'accès au sport aux hommes et aux femmes de toutes les franges de la société, qualifiant le sport de levier fort de développement humain, d'inclusion, de cohésion sociale et de lutte contre la misère, l'exclusion et la marginalisation.

La Constitution de 2011 est venue insuffler une nouvelle impulsion à la dynamique enclenchée par les orientations royales en entérinant le sport comme droit auquel l'accès doit être assuré aux citoyens par les pouvoirs publics, offrant ainsi un référentiel de choix à la stratégie nationale de promotion de la pratique sportive.

Compte-tenu de l'importance accordée par le Maroc au sport, une course annuelle ouverte, intitulée « 10 km pour la paix », se tient chaque 6 avril depuis 2007 en commémoration de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix.

Sur le plan mondial et continental, le Maroc a organisé avec succès un très grand nombre d'activités sportives. Je souhaite indiquer que le Maroc a organisé la plus grande manifestation sportive en Afrique, à savoir la douzième édition des Jeux panafricains, en 2019, en mettant en place les équipements et infrastructures sportives les plus modernes, conformes aux standards internationaux, pour être à la hauteur des attentes des athlètes de notre continent.

Par ailleurs, l'effort pour éduquer et protéger la jeunesse afin qu'elle contribue à l'édification d'un monde meilleur et pacifique est un objectif noble auquel le Royaume du Maroc s'est toujours associé, en se portant coauteur des différents projets de résolution en la matière.

Je voudrais profiter de cette occasion pour féliciter le Gouvernement et le peuple chinois, qui, après avoir accueilli les Jeux olympiques d'été en 2008, s'appêtent à organiser les Jeux olympiques d'hiver, en 2022, qui feront de Beijing la première ville à avoir accueilli à la fois les Jeux olympiques d'été et ceux d'hiver. Ma délégation est convaincue que les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver qui auront lieu en Chine, grand pays à la civilisation multimillénaire, seront couronnés de succès, constitueront l'occasion de réitérer notre attachement aux valeurs et à l'esprit olympiques et contribueront incontestablement à leur renouveau.

Il me plaît de féliciter également le Japon pour la grande réussite des Jeux olympiques de l'été dernier. Je souhaite par cette occasion exprimer aussi nos vœux de plein succès à l'État du Qatar, prochain hôte de la Coupe du monde de la Fédération internationale de football association (FIFA) en 2022, qui sera la première du genre au Moyen-Orient et dans le monde arabe. Le franc succès que connaît la Coupe arabe de la FIFA 2021 actuellement, avec l'accueil chaleureux du pays hôte, le Qatar, les magnifiques stades et les infrastructures de très haut niveau, sont le prélude d'une Coupe du monde 2022 de très haute qualité, qui sera historique.

M^{me} Theofili (Grèce) (*parle en anglais*) : Au VIII^e siècle avant notre ère, les Jeux olympiques antiques étaient une force de paix, de stabilité et de solidarité entre les cités-États grecques. Envisagé comme un précieux moyen de favoriser la coopération et de promouvoir la paix mondiale, l'idéal de la Trêve olympique a également revêtu une grande importance dans la renaissance des Jeux olympiques à l'ère moderne, à Athènes, en 1896.

M. Turay (Sierra Leone), Vice-Président, assume la présidence.

La Trêve olympique fait partie intégrante des valeurs et des principes de l'Olympisme, qui célèbre la compétition noble et la réunion pacifique par le sport de tous les peuples et de toutes les cultures. Visant à inspirer l'humanité et à créer une occasion où combien nécessaire de dialoguer et de régler pacifiquement les conflits, la Trêve olympique est un élément fondamental de la dimension spirituelle des Jeux. En 1992, le Comité international olympique a renouvelé cette tradition en réintroduisant la Trêve olympique afin de protéger les intérêts des athlètes et du sport et de chercher des solutions pacifiques et démocratiques pour régler les conflits mondiaux.

L'Assemblée générale exprime régulièrement son appui au Comité international olympique en adoptant à l'unanimité tous les deux ans, un avant l'ouverture des Jeux olympiques, une résolution intitulée « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Par cette résolution, l'ONU invite ses États Membres à observer la Trêve olympique et à rechercher le règlement de tous les conflits internationaux par des moyens pacifiques et diplomatiques, en reconnaissant l'importance des initiatives du Comité international olympique pour le bien-être humain et l'entente internationale.

Même si l'idée de la Trêve olympique est née au VIII^e siècle avant notre ère, elle est aujourd'hui de plus en plus d'actualité. La Trêve olympique est propre à faire germer l'idée et à instiller la conviction que seules des nations pacifiques peuvent prospérer. Nous espérons vivement que les jeunes athlètes qui produiront leurs efforts en toute honnêteté et conformément à l'éthique durant les Jeux seront les hérauts de l'idéal de la Trêve à l'échelle mondiale et propageront le message de tolérance, de bonne volonté et du règlement pacifique des différends.

En 2022, la Chine accueillera les Jeux olympiques d'hiver, et Beijing deviendra la première ville doublement olympique, la première ville au monde à avoir organisé à la fois les Jeux olympiques d'été et ceux d'hiver. Nous profitons de l'occasion pour féliciter la Chine et lui souhaiter tout le succès possible. Que les Jeux olympiques d'hiver de Beijing soient pour nous tous une source d'inspiration et nous fassent réfléchir à la manière dont le sport peut servir à réduire les tensions, à jeter des ponts et fournir un terrain fertile pour le dialogue entre les civilisations. Nous avons pour tâche d'observer la Trêve olympique, faisant ainsi de la coopération internationale et de la paix une vision à notre portée.

M^{me} Mozgovaya (Biélorus) (*parle en russe*) : La République du Biélorus se félicite de l'adoption à venir du projet de résolution A/76/L.13, déposé par la délégation chinoise et négocié avec les États Membres dans le cadre d'un processus inclusif et transparent.

L'équipe olympique nationale du Biélorus attend impatiemment le début des Jeux olympiques d'hiver à Beijing et de pouvoir rivaliser pour des médailles olympiques dans une compétition à la loyale. Nous sommes convaincus que, grâce au travail acharné, au dévouement et à la persévérance exceptionnels du peuple chinois, les Jeux olympiques de Beijing seront de la plus haute tenue et que la Chine confirmera une nouvelle fois son statut de grande puissance sportive.

Nous jugeons inacceptables les appels à boycotter les Jeux olympiques. Les tentatives de certains responsables politiques de monter tout un spectacle et de propager la démagogie dans le contexte d'une manifestation sportive majeure à venir sont totalement inadmissibles. Tout cela contredit fondamentalement les principes de l'Olympisme et érode l'unité et la solidarité des peuples au sein du Mouvement olympique.

Le sport est un ambassadeur de paix, d'amitié et d'unité entre les nations. Dans le contexte actuel, marqué par l'instabilité et la division internationales, le sport est une des rares ressources qui portent haut les idéaux de la paix, de l'amitié et de l'entente mutuelle. La politique doit rester à l'écart du sport – ce message est au cœur de la Charte olympique. Hélas, ce principe est de plus en plus enfreint par les responsables politiques contemporains.

Le sport est souvent qualifié de diplomatie du peuple. On dit même que les athlètes et les équipes sportives font davantage pour leur pays avec leurs victoires que certains responsables politiques ou diplomates. Cela dit, l'influence de la politique sur le sport est inacceptable, et la politisation du sport n'est pas conforme à la philosophie des compétitions sportives.

Malheureusement, cette année, le Biélorus a vu les intrigues politiques de diverses figures politiques fouler aux pieds les idéaux sportifs. Notre pays, qui a plusieurs fois organisé, avec succès, des compétitions sportives mondiales et régionales, a été privé du droit d'accueillir les Championnats du monde de hockey sur glace cette année, pour des raisons politiques. Pour la même raison, l'équipe automobile MAZ-SPORT a été interdite, de façon inattendue, de participer au Rallye Dakar 2022, 33 jours avant son lancement, alors qu'il

s'agit d'une compétition où l'écurie biélorussienne gagne souvent des trophées. Ces dangereux précédents sont de parfaits exemples de la facilité avec laquelle des manifestations sportives censées unir les pays et les peuples deviennent des instruments de discorde, de pression et de manœuvres politiques aux mains de responsables politiques sans scrupules.

Le sport comme forme de diplomatie publique ouvre de large possibilités de rapprochement entre les peuples et les pays. Notre pays est attaché au développement de la coopération sportive internationale et au renforcement des relations amicales entre les peuples sur la base des idéaux humanistes et des principes de l'Olympisme.

M^{me} Tra Phuong Nguyen (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Chine des efforts fructueux qu'elle a déployés pour coordonner le projet de résolution A/76/L.13, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». En tant que coauteure du projet de résolution, la délégation vietnamienne saisit cette occasion pour souhaiter à la Chine tout le succès possible dans l'organisation des XXIV^e Jeux olympiques d'hiver et des XIII^e Jeux paralympiques d'hiver, qui se dérouleront en février et en mars 2022 à Beijing. Dans le même esprit, nous félicitons le Japon pour son organisation exceptionnelle des Jeux olympiques de Tokyo en 2020, malgré les immenses défis posés par la pandémie.

Le Viet Nam attache une importance particulière au sport, convaincu qu'il peut favoriser un changement social positif et, partant, contribuer à la paix et au développement. Le sport est également un facteur important de développement social et de progrès humain. Les Jeux olympiques sont parmi les manifestations mondiales les plus remarquables par lesquelles il est possible de promouvoir la paix et le développement. L'esprit olympique représente l'aspiration commune des peuples du monde entier, dans la mesure où il encourage l'amitié, la paix, les échanges entre les pays et l'intégration des civilisations, ainsi que leur coexistence harmonieuse. Les Jeux olympiques unissent les peuples du monde entier, indépendamment de leur culture, de leur religion ou de leur appartenance ethnique.

À l'échelle régionale, le Viet Nam est fier d'accueillir la trente et unième édition des Jeux de l'Asie du Sud-Est en 2022, un an avant le Cambodge. Nous sommes convaincus que ces Jeux contribueront à promouvoir la solidarité et l'amitié entre les peuples de la région de l'Asie du Sud-Est.

Avant d'en terminer, je tiens à ajouter que la promotion du sport au service du développement et de la paix a besoin de l'appui de toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse de gouvernements, d'organisations ou de personnes du monde entier.

Nous félicitons une fois encore la Chine et l'assurons de notre soutien indéfectible pour faire des prochains Jeux olympiques une réussite. Nous souhaitons tout le succès possible aux athlètes du monde entier. Nous sommes persuadés qu'ils feront notre fierté à tous.

M. Fernández De Soto Valderrama (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je tiens à saluer le Président du Comité international olympique, M. Thomas Bach, ainsi qu'un compatriote et ami, M. Luis Alberto Moreno, qui se sont joints à nous pour la séance d'aujourd'hui. Je les remercie des efforts inlassables qu'ils déploient en vue de promouvoir l'idéal olympique.

Il y a une semaine à peine, le Secrétaire général était en visite en Colombie à l'occasion du cinquième anniversaire de la signature de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, qui a fait renaître l'espoir au sein de la population colombienne. Le projet de résolution A/76/L.13, sur la Trêve olympique, traduit l'espoir nourri par bien des peuples actuellement en situation de conflit de vivre dans la paix, ne serait-ce que le temps des Jeux olympiques et paralympiques.

L'idée de remplacer les guerres par des compétitions sportives, apparue il y a 28 siècles dans la Grèce antique, a donné naissance au concept fondamental de l'Olympisme, que nous défendons aujourd'hui sous la forme de la Trêve olympique. En tant que coauteure de longue date de ce projet de résolution, la Colombie est fermement convaincue que le sport peut contribuer à promouvoir le développement et la paix. Le Gouvernement colombien voit dans le sport un outil idéal pour favoriser la coexistence saine et la réintégration sociale des Colombiennes et des Colombiens, ainsi que pour renforcer les capacités des enfants, des adolescents et des jeunes en situation de vulnérabilité.

En Colombie, le sport comme moteur de la paix profite à environ 4 millions de personnes dans la quasi-totalité des 170 municipalités visées en priorité dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord et qui relèvent des programmes de développement territorial. Rien qu'en 2021, près de 55 millions de dollars ont été consacrés à la modernisation et à l'adaptation des infrastructures sportives dans 43 de ces municipalités. Les infrastructures

sportives sont en effet un des moyens nous permettant de mieux appréhender le lien étroit qui existe entre les sports et la paix et le développement. À cet égard, je tiens à saluer les précieux efforts déployés par le Comité international olympique afin que des mesures soient prises pour permettre aux communautés hôtes de tirer des bienfaits durables de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques.

Enfin, la Colombie réaffirme sa conviction que le sport constitue un moyen de promouvoir la paix et le développement, et souhaite à la Chine un succès total dans l'organisation des prochains Jeux olympiques et paralympiques d'hiver.

Pour toutes ces raisons, c'est avec un immense honneur que mon pays s'est porté coauteur du projet de résolution que nous allons adopter aujourd'hui.

M. Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : C'est avec plaisir que ma délégation s'est portée coauteure du projet de résolution A/76/L.13, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Nous félicitons la Chine du soutien écrasant dont bénéficie le projet de résolution.

Comme indiqué dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le sport est un facteur du développement et de la paix. Il joue un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de développement durable et des cibles connexes, notamment pour les questions de santé, d'éducation, de genre, d'égalité et d'inclusion sociale. Le sport a la capacité sans égale de rapprocher les gens issus de sociétés, de cultures et de milieux différents. Les rassemblements sportifs tels que les Jeux olympiques et paralympiques sont importants pour reconnaître le travail acharné et les accomplissements des athlètes. Le Pakistan attache une grande importance au sport et sait la précieuse contribution qu'il apporte à la promotion de l'éducation, de la santé, de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable.

Mon pays est déterminé à promouvoir le sport auprès des jeunes et mène des initiatives axées sur la jeunesse, telles que le Kamyab Jawan Sports Drive, afin d'œuvrer en faveur de la santé physique et mentale de ses jeunes. Le programme accorde également une grande importance à la participation des femmes et des filles aux activités sportives. Nous sommes par conséquent fermement convaincus que nous devons exploiter au maximum le potentiel du sport pour favoriser la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et pour promouvoir la paix.

Nous attendons également avec impatience les XXIV^e Jeux olympiques d'hiver et les XII^e Jeux paralympiques d'hiver, qui doivent avoir lieu en 2022. Nous souhaitons à la Chine, pays hôte, le plus grand succès dans le déroulement de cette manifestation sportive, dans le droit fil des Jeux olympiques d'été 2008, également organisés par la Chine.

M^{me} Alhosani (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : C'est pour moi un honneur de participer à cet important débat consacré au sport au service du développement et de la paix, qui intervient au terme d'une période d'isolement à laquelle l'humanité a dû faire face en raison de la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La pandémie a eu des effets dommageables sur le bien-être physique et psychologique des personnes. Le sport joue un rôle capital dans la promotion des valeurs que sont le respect et la tolérance, à l'heure où nous devons multiplier les activités propices aux échanges culturels et promouvoir des valeurs positives en faveur du développement et de la paix.

Convaincus que le sport revêt une importance particulière en tant qu'instrument puissant et efficace pour favoriser la compréhension et la solidarité entre les sociétés, ainsi que la réalisation des objectifs de développement durable et de la paix, les dirigeants des Émirats arabes unis, depuis leur création en 1971, ont toujours porté une grande attention au sport sous toutes ses formes. Nous avons institutionnalisé et développé le sport dans le cadre d'une stratégie intégrée qui court jusqu'en 2032. La stratégie vise à encourager la pratique de sports de compétition à l'échelle locale entre divers groupes sociétaux, religieux et ethniques, sachant que les Émirats arabes unis accueillent des ressortissants de plus de 200 pays qui cohabitent dans la paix. Le mois dernier, nous avons organisé la Dubai Run 2021, plus grande compétition de course à pied au monde, à laquelle ont participé plus de 140 000 personnes, parmi lesquelles des citoyens, des résidents et des visiteurs.

Les efforts déployés par mon pays à cet égard ne se limitent pas à l'échelon national. Nous participons aussi très activement à l'organisation de compétitions sportives régionales et internationales. Ainsi, nous avons accueilli en novembre dernier le championnat du monde de jiu-jitsu professionnel d'Abou Dhabi, auquel ont participé plus de 2 000 athlètes venus de 65 pays, ce qui en fait la plus grande manifestation de jiu-jitsu organisée depuis le début de la pandémie.

Les Émirats arabes unis estiment que le sport peut contribuer à l'autonomisation et à l'intégration de nombreux

groupes dans la société, notamment les personnes en situation de handicap ou, comme nous les appelons aux Émirats arabes unis, les « personnes au courage exceptionnel ». C'est pourquoi mon pays attache une importance particulière aux manifestations sportives destinées aux personnes handicapées. En 2018, nous avons accueilli la plus grande manifestation sportive et humanitaire de ce genre, qui a vu la participation de plus de 7 000 athlètes handicapés venus de plus de 190 pays, et nous entendons poursuivre nos efforts dans ce sens.

Conscients du rôle important que jouent les femmes dans la réalisation des objectifs de développement et la promotion de la paix et de la sécurité, les Émirats arabes unis encouragent la participation active des femmes et des filles aux activités sportives. Nous avons réalisé d'importants progrès à cet égard aux niveaux local, régional et international. Nous avons déjà organisé de nombreux tournois sportifs réservés aux femmes. Ainsi, le Fatima bint Mubarak International Sports Award, qui sera décerné en 2022, récompensera plusieurs femmes du monde entier pour leurs réalisations dans le domaine du sport. Mon pays préconise une approche intégrée qui donne aux femmes les moyens d'améliorer le sport. Une telle initiative serait bénéfique à toutes les sociétés.

Mon pays accueille actuellement l'Expo 2020, qui constitue une plateforme propice à l'organisation de nombreuses manifestations sportives. Des athlètes venus de plus de 190 pays feront la promotion de leur nation depuis leur stand, contribuant ainsi à accroître les investissements dans le sport, ce qui renforcera la solidarité entre les cultures et favorisera le développement durable.

Pour terminer, aux Émirats arabes unis, nous estimons que le sport est un des outils les plus efficaces et les plus économiques pour promouvoir les valeurs des Nations Unies, réaliser les objectifs de développement durable et diffuser une culture de paix et de tolérance. Nous demandons aux États Membres de parvenir à un consensus international et d'adopter une vision claire quant à la valorisation du rôle du sport dans le relèvement mondial au sortir de la pandémie, afin de faire en sorte que nous reconstruisions un monde meilleur et plus sûr pour les générations de demain.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de l'intérêt particulier que l'Assemblée générale porte au sport en tant qu'agent de paix et de développement. Dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la communauté

internationale reconnaît, à juste titre, le sport comme facteur important du développement durable. Nous sommes fermement convaincus que le sport fait partie intégrante du processus éducatif et est un vecteur de paix, d'amitié, de coopération et de compréhension entre les peuples. Il est en effet difficile d'imaginer outil plus puissant que le sport pour inspirer les gens et les rassembler autour d'un objectif commun.

On raconte qu'alors qu'un jeune homme lui demandait d'expliquer le sens de la Bhagavad Gita, le grand philosophe indien Swami Vivekananda aurait examiné son physique et lui aurait conseillé de commencer par se mettre au football. « Développe ton corps et ton esprit », déclara Swamiji à ce jeune homme, « et alors tu seras plus apte à étudier et à comprendre la Gita ». Selon la philosophie de Swamiji, il est évident qu'un corps et un esprit sains sont indispensables à notre quête de paix. Le sport joue en effet un rôle essentiel à cet égard.

Le lien intrinsèque qui unit le sport et la quête humaine de l'excellence est reconnu depuis l'aube de la civilisation humaine. L'Inde a une longue tradition dans les domaines du sport et de l'éducation physique. Les écritures et la littérature indiennes ancestrales décrivent la place importante qu'occupait le sport dans l'éducation. La maîtrise du sport était jugée tout aussi importante que la connaissance des écritures. Dans la tradition indienne, l'exercice, qui est au cœur du sport, est considéré comme un élément indissociable d'une bonne santé. Selon un vieux proverbe sanskrit, l'exercice physique est synonyme de bonne santé, de longévité, de force et de bonheur. La santé est la plus grande des bénédictions. La santé est la source de toute chose.

Le système éducatif de l'Inde moderne perpétue cet héritage et inculque le respect du sport et de l'éducation physique. L'Inde a fait du développement du sport une priorité nationale. Le sport contribue à promouvoir un mode de vie actif, l'épanouissement des enfants et des jeunes, l'intégration sociale, les possibilités d'emploi, la paix et le développement et, surtout, un sentiment d'appartenance et de fierté nationale.

Le Ministère de la jeunesse et des sports définit le cadre de politique générale qui régit les activités liées au sport et leur apporte un appui institutionnel. Le Gouvernement a créé l'Autorité indienne des sports en 1984 afin d'atteindre un double objectif : généraliser la pratique du sport et cultiver le talent des enfants de différents groupes d'âge en leur fournissant les infrastructures, l'équipement, l'encadrement et toutes autres installations nécessaires.

Le programme national Khelo India pour le développement du sport, lancé en 2017, est mis en œuvre dans tout le pays pour promouvoir la culture du sport et encourager sa pratique aux quatre coins de l'Inde. Il s'articule autour d'un axe majeur : le sport au service de la paix et du développement. Dans ce cadre, des activités et des compétitions sportives sont organisées dans les villages, les quartiers et les districts de différents États. Une attention particulière est accordée au développement des femmes par le sport, comme volet spécial du programme Khelo India. Plusieurs tournois ont déjà été organisés en vue de favoriser la participation des filles et des femmes à la pratique du sport.

Le Gouvernement mène également des activités particulières dans le but de promouvoir les sports traditionnels : mallakhamb, thang-ta, kho-kho et kabaddi, pour n'en citer que quelques-uns. En août 2019, le Gouvernement indien a lancé le mouvement FIT India, qui encourage la population à rester en bonne santé et en forme en intégrant des exercices physiques et sportifs dans ses activités quotidiennes. Dans le cadre de ce mouvement, le Gouvernement organise différents programmes à travers le pays dans le but d'induire des changements de comportement et de favoriser un mode de vie plus actif sur le plan physique. Il est tout à fait louable d'associer des personnalités du monde du sport à l'ONU, afin de sensibiliser le grand public aux questions d'éducation, de santé et de développement, et de promouvoir la tolérance, la compréhension et la paix au sein des communautés et des cultures et entre elles. Plusieurs personnalités sportives indiennes ont décidé de s'associer à des entités des Nations Unies pour promouvoir la paix et protéger l'environnement.

L'Inde est fermement convaincue que la pratique d'une activité sportive fait partie intégrante du développement général de la personnalité humaine. Nous soutenons les efforts déployés par le système des Nations Unies pour sensibiliser les jeunes par l'intermédiaire de telles initiatives. Nous devons œuvrer collectivement à la promotion du sport et de la culture du sport dans nos pays. Ces efforts ne peuvent que contribuer à promouvoir le développement, la paix, l'amitié, la coopération et la compréhension entre les peuples.

M. Hadjichrysanthou (Chypre) (*parle en anglais*) : Chypre entretient des liens solides avec l'idéal olympique, tissés au gré de la participation de mon pays aux Jeux olympiques depuis leur création dans l'Antiquité. Je tiens à remercier la Chine d'avoir présenté cette année le projet de résolution (A/76/L.13)

sur l'idéal olympique. Nous lui souhaitons plein succès dans l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2022. Cette année encore, Chypre s'est portée coauteure du projet de résolution, réaffirmant ainsi notre attachement aux principes et aux idéaux qu'il défend.

Tout en louant les valeurs et les principes fondamentaux de l'Olympisme – excellence, fair-play, amitié, respect et solidarité – à l'échelle mondiale, nous devons mettre en avant le principe sacré qui nous est le plus cher, ici, à l'Organisation des Nations Unies : la sacro-sainte tradition de la Trêve olympique. La cessation des hostilités avant, durant et après les Jeux pour garantir le libre passage des athlètes était sous-tendue par la supériorité des objectifs qui rassemblent les gens. Parvenir à la paix en créant un environnement pacifique au service de valeurs et d'objectifs collectifs qui transcendent les individus et les nations est un modèle dont l'ONU peut tirer des enseignements.

Au-delà du pilier Paix et sécurité, le sport peut nous apprendre beaucoup sur l'égalité, à une époque où les inégalités se creusent tant au sein des nations qu'entre elles. L'arène olympique joue un rôle de grande égalisatrice : le succès n'y est fondé que sur un travail acharné et un sacrifice personnel, et non sur la race, le genre, la richesse ou le handicap. Nous devons transposer cette idée afin de créer des conditions équitables similaires au sein de nos sociétés et entre nos nations. Nous pouvons commencer par accorder à nos jeunes un plein accès au sport, sur un pied d'égalité. Le sport a la capacité sans égale de rapprocher les gens. Du fait de son attrait universel, de son pouvoir rassembleur et de sa capacité à unir les peuples et à surmonter les obstacles, le sport est un outil dont le potentiel social est largement inexploité. L'intégration de l'esprit sportif dans la culture et l'éducation, bien au-delà de l'allégeance à des équipes déterminées, peut contribuer à promouvoir l'Olympisme en tant que philosophie et mode de vie, façonnant ainsi l'éthique de chacune de nos nations.

Chypre, qui en est parfaitement consciente, mène depuis longtemps un programme d'éducation olympique visant à encourager la participation des enfants au sport afin de cultiver en eux une attitude positive à l'égard de l'activité physique, tout en les éduquant à l'idéal olympique et aux valeurs qui en découlent. En outre, Chypre a élaboré le programme Pierre de Coubertin pour mettre en avant les valeurs olympiques, en accordant une attention particulière à la promotion de la paix par le sport.

Chypre a également mis en œuvre un code de conduite à l'attention de ses fédérations sportives nationales, aux fins de promouvoir la bonne gouvernance

dans le sport, les principes et les valeurs qui forment le socle de l'Olympisme, la transparence, la responsabilité sociale, l'égalité des sexes et l'émergence d'un environnement sain et sûr dans le sport, afin de contribuer à l'avenir social et professionnel des athlètes et de lutter contre les inégalités sociales. De plus, notre programme national Sports For All, qui existe depuis longtemps, offre à chacune et à chacun la possibilité d'accéder à tous les sports, indépendamment de l'âge, du genre, des revenus ou du handicap. Chypre demeure résolue à poursuivre l'élaboration de politiques et de programmes dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour promouvoir la paix et le règlement des conflits par le sport, l'éducation, la culture, le développement durable et une plus grande participation du public.

Pour terminer, je souhaite attirer notre attention sur le potentiel que les Grecs de l'Antiquité eux-mêmes attribuaient aux Jeux olympiques : un potentiel inégalé pour la promotion de la paix entre leurs cités-États souvent en conflit, un potentiel propre à favoriser la compréhension internationale et à faire progresser la cause de la paix mondiale.

M. Senbeta (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier la République populaire de Chine pour son initiative et l'efficacité de sa coordination, ainsi que toutes les délégations pour le travail accompli en vue de l'adoption imminente du projet de résolution A/76/L.13.

Les Jeux olympiques symbolisent parfaitement la capacité qu'ont les sports de rassembler les peuples dans une ambiance conviviale, en vue d'atteindre l'objectif auquel nous aspirons toutes et tous : la paix. Au travers des principes de l'Olympisme, nous célébrons la dignité humaine, la responsabilité sociale, la joie dans l'effort, le développement harmonieux de l'humanité et la création d'une société pacifique. Les références à la Trêve olympique sont autant de rappels que les Jeux olympiques ne se résument pas à de simples compétitions sportives.

Forte d'une longue et riche tradition de participation aux Jeux olympiques, l'Éthiopie se pose en témoin des valeurs de l'Olympisme. De Melbourne en 1956 à Tokyo en 2021, les Éthiopiennes et les Éthiopiens se sont immergés dans cet événement mondial avec beaucoup de passion et d'enthousiasme. Nos athlètes ont fièrement hissé le drapeau éthiopien et fait honneur non seulement à leur pays mais aussi à leur continent.

Les Jeux olympiques sont une véritable convention qui rassemble les sociétés des quatre coins du monde. Ils incarnent le potentiel de l'humanité et nous ont fait prendre conscience, à plusieurs moments de l'histoire, des

clivages problématiques que nous avons creusés sur la base de la race, de la religion, de la classe ou de l'idéologie. C'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux de contribuer à l'adoption du projet de résolution A/76/L.13, qui exprime les idéaux des Jeux olympiques.

Enfin, je voudrais terminer en félicitant la Chine pour les formidables préparatifs auxquels elle s'attelle en vue d'accueillir les Jeux olympiques d'hiver en 2022. Comme c'est la première fois que la Chine accueille les Jeux olympiques d'hiver, nous lui souhaitons des Jeux sûrs, festifs et pacifiques.

M. Kuzmenkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le sport est un accomplissement suprême de la civilisation humaine, un langage universel de la communication humaine. L'expression bien connue qui consiste à dire que « le sport est un ambassadeur de la paix » prend un sens particulier quand elle est consacrée par les nobles traditions de la Trêve olympique. La nécessité d'inculquer aux générations de demain les valeurs d'une culture de paix, de tolérance, de respect et de reconnaissance mutuels et de non-violence démontre une fois de plus que les idéaux olympiques sont loin d'être dépassés. Ils sont de fait plus pertinents que jamais.

La coopération internationale dans le domaine du sport contribue à dépasser les haines ethniques et religieuses, favorise la compréhension mutuelle et renforce le dialogue et l'harmonie entre les civilisations. Nous sommes convaincus que la promotion du sport, y compris au niveau des États, joue un rôle important dans le rapprochement de la communauté mondiale et la consolidation des idéaux que défendent les mouvements sportifs à travers le monde. Nous accordons une grande importance à l'appel du Comité international olympique en faveur d'une Trêve olympique afin de parvenir à la réconciliation dans les conflits durant et après les Jeux.

Nous sommes profondément reconnaissants à nos partenaires chinois pour l'élaboration de ce projet de résolution opportun et important qui sera adopté aujourd'hui (A/76/L.13). La Fédération de Russie se porte traditionnellement coauteure de ce projet de résolution et y souscrit sans réserve. Nous souhaitons insister particulièrement sur l'idée de l'indépendance et de l'autonomie du sport ainsi que sur la mission du Comité international olympique, qui est de conduire le Mouvement olympique. Nous appelons toutes les parties concernées à observer la Trêve olympique.

Le développement de la coopération par le sport occupe une place importante dans les priorités de politique étrangère de la Fédération de Russie. Il fait l'objet

d'une attention de tous les instants de la part de nos dirigeants. La promotion de l'activité physique et du sport dans notre pays a pour objectif de favoriser le développement spirituel et physique complet de nos citoyens, d'inculquer la culture d'un mode de vie actif comme fondement du développement durable et de renforcer l'autorité de notre État sur la scène internationale.

Nous jugeons qu'il est primordial de favoriser la pratique du sport par le plus grand nombre possible de personnes. Il s'agit d'un outil puissant pour inculquer aux jeunes un esprit de respect mutuel, de tolérance et de rejet de la xénophobie. Il peut protéger les jeunes des forces destructrices qui sont à l'origine de phénomènes néfastes, notamment le terrorisme.

Nous pensons que le sport doit rester indépendant du contexte politique et ne pas devenir un outil de manipulation et de chantage. La Russie est contre le dopage dans le sport et entend le combattre par tous les moyens disponibles. Nous sommes disposés à mener un dialogue honnête et professionnel avec les autorités internationales sportives intéressées et compétentes.

Beaucoup est fait dans notre pays pour appuyer les mouvements olympiques et paralympiques nationaux et internationaux et garantir une large participation des athlètes nationaux aux grandes compétitions internationales. Nous renforçons la coopération avec les fédérations et les clubs sportifs internationaux et régionaux. Cette démarche imprime un élan supplémentaire au développement de l'éducation physique et du sport dans notre pays.

De notre point de vue, seules les entités intergouvernementales sont habilitées à contrôler l'action des États en matière de lutte contre le dopage. Nous nous opposons à ce que ce pouvoir soit conféré à des organismes techniques et à ce que les États soient classés en deux catégories, les bons et les mauvais, ces derniers se voyant imposer des sanctions. Les manœuvres visant à utiliser le sport comme moyen de pression sur la scène politique internationale sont inacceptables.

Sous prétexte de violations présumées des droits humains, certains pays appellent au boycott de manifestations sportives internationales et font prévaloir le principe inacceptable de la punition collective des athlètes. L'ingérence dans les activités des organisations sportives internationales indépendantes est également inacceptable.

Nous sommes convaincus que les prochains Jeux olympiques et paralympiques d'hiver, à Beijing, seront une véritable célébration mondiale du sport, qui ravira

les passionnés en leur donnant à voir de nouveaux exploits sportifs majeurs et apportera lumière et joie dans tous les foyers de la planète.

M. Al Khalil (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : La République arabe syrienne souscrit au projet de résolution sur la Trêve olympique, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » (A/76/L.13), car il représente un appel à la justice pour tous les pays. Nous sommes heureux de figurer parmi les coauteurs de ce projet de résolution, et nous souhaitons le plus grand succès aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Beijing.

Beijing sera la première ville au monde à accueillir à la fois les Jeux olympiques d'été et d'hiver. Nous constatons avec satisfaction que la construction des stades et des infrastructures avance bien et que l'organisation de la manifestation et les services fonctionnent correctement.

Nous sommes convaincus que les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Beijing constitueront une formidable occasion de réunir les pays et permettront aux athlètes du monde entier de concourir en toute équité. Nous estimons par ailleurs que les Jeux olympiques devraient être exempts de toute ingérence politique. Nous appelons tous les pays à s'imprégner ensemble de l'esprit olympique et à démontrer toute la valeur de l'unité, de la résilience et de la coopération internationale.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : C'est un privilège pour moi, au nom de l'Équateur, de me porter coauteur du projet de résolution intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » (A/76/L.13).

Bien que l'Équateur ne soit traditionnellement pas présent dans le domaine des sports d'hiver, il enverra probablement une petite délégation à Beijing, l'année prochaine, ce qui nous permettra de partager la passion de centaines de millions de citoyens à travers la planète. Du reste, même si ce n'est pas le cas, même si nos athlètes ne sont pas présents à Beijing, nous n'en plaiderons pas moins avec force pour le respect de la trêve proposée dans le projet de résolution dont l'Assemblée générale est saisie, en vue d'assurer le bon déroulement des XXIV^e Jeux olympiques d'hiver et des XIII^e Jeux paralympiques d'hiver, qui se tiendront respectivement en février et en mars. Dans ce contexte, nous remercions la Mission permanente de la République populaire de Chine pour le rôle moteur qu'elle a joué tout au long des négociations sur le projet de résolution.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît l'intérêt du sport comme moyen de promouvoir l'éducation, le développement durable, la paix, la coopération et la solidarité, l'équité, l'inclusion sociale et la santé, tout cela aux niveaux local, régional et international. Le sport est source de tolérance et de respect. Il joue un rôle de catalyseur pour des questions essentielles de portée internationale, pour l'autonomisation des femmes et des personnes handicapées, ainsi que pour la protection des droits humains.

C'est pourquoi nous insistons sur l'importance de la coopération entre les États pour mettre en œuvre collectivement, en tant que communauté internationale, les valeurs de *l'ekecheiria*, cet état d'esprit qui, comme l'a rappelé la Représentante permanente de la Grèce, a traversé les siècles. Nous soulignons également le rôle déterminant que jouent le Comité international olympique, le Comité international paralympique et l'ensemble du système des Nations Unies dans cette entreprise commune.

Le Gouvernement équatorien s'est porté coauteur du projet de résolution parce qu'il est en parfait accord avec le principe de la Trêve olympique, qui interdit toute interférence dans les déplacements à destination et en provenance du site des Jeux olympiques, dans toute la mesure et au sens large du projet de résolution que l'Assemblée générale s'apprête à adopter, ainsi que les a clairement exprimés le représentant de la République populaire de Chine.

M. Jiménez Echegoyen (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Le Nicaragua est fier de s'être porté coauteur du projet de résolution déposé par la Chine (A/76/L.13), qui met l'accent sur l'intérêt du sport comme moyen de promouvoir l'éducation, le développement durable, la paix, la coopération, la solidarité, l'égalité des genres, l'inclusion sociale et la santé dans toutes les sociétés du monde, aux niveaux local, régional et international. Nous félicitons également la Chine, qui accueillera à Beijing les XXIV^e Jeux olympiques d'hiver, du 4 au 20 février 2022, et les XIII^e Jeux paralympiques d'hiver, du 4 au 13 mars 2022.

Nous formons nous aussi le vœu que la tenue des Jeux olympiques à Beijing constituera une excellente occasion de tirer parti de l'influence du sport pour faire progresser notre communauté internationale, en cultivant un climat de paix et en favorisant le développement, la résilience, la tolérance et la compréhension. Nous affirmons que le sport est à l'image de l'Organisation des Nations Unies, dans le sens où il constitue un

langage universel qui ne fait aucune discrimination et qui promeut l'amour, la solidarité, la coopération, l'unité, l'amitié, l'éducation, la santé et la tolérance, autant de conditions indispensables à un monde plus humain.

Le Nicaragua est conscient du rôle que joue le sport dans la vie de nos jeunes, dans la prévention de la criminalité qui induit des comportements radicaux et criminels dans nos sociétés. Dans notre gouvernement, le sport est aussi une politique d'État qui nous permet de compter sur une population plus saine, plus active et plus en sécurité.

M. Hassan (Égypte) (*parle en arabe*) : La délégation de mon pays souligne le rôle important du sport dans la réalisation du développement durable, le renforcement des aptitudes et des capacités des jeunes, ainsi que la promotion des valeurs que sont la compréhension mutuelle et la communication entre les peuples. Ces notions revêtent une importance croissante au regard des défis extrêmes auxquels notre monde se heurte actuellement.

L'Égypte est heureuse de s'être portée coauteure du projet de résolution déposé par la Chine, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » (A/76/L.13). Nous félicitons la Chine, qui accueillera les prochains Jeux olympiques et paralympiques d'hiver. Nous saluons également les consultations constructives qui ont été menées sur le projet de résolution et espérons qu'il sera adopté par l'Assemblée générale.

Les manifestations sportives internationales sont des occasions incomparables de promouvoir la solidarité et l'interdépendance internationale. En juin dernier, l'Égypte a accueilli le championnat du monde de tennis de table, premier grand tournoi de ce type organisé depuis le début de la pandémie de maladie coronavirale (COVID-19). Cette manifestation a mis en évidence la capacité du monde à faire preuve de solidarité dans le cadre d'un rassemblement sportif et à triompher des problèmes actuels.

Pour terminer, ma délégation souhaite à la Chine plein succès dans l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2022 à Beijing.

M. Changara (Zimbabwe) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de me donner l'occasion de contribuer au débat sur le projet de résolution relatif à la Trêve olympique, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » (A/76/L.13), que l'Assemblée générale examine tous les deux ans, à l'approche des Jeux olympiques d'été et des Jeux olympiques d'hiver.

Le sport est un véhicule essentiel qui unit des personnes d'horizons divers autour d'un objectif commun. Il transcende les barrières culturelles, religieuses et linguistiques et a la capacité de changer le monde pour le rendre meilleur. Il offre également aux sociétés et aux communautés un tremplin leur permettant d'établir une coopération, de tisser des liens d'amitié et d'aider les personnes à se concentrer davantage sur leurs points communs que sur leurs différences.

Il est indéniable que le sport favorise, entre autres, la bonne santé, le travail d'équipe, la compétition amicale, le fair-play et un état d'esprit sain. Dans ce contexte, il est important que nous exploitions le potentiel que recèle le sport en tant que vecteur du bien.

Vu les répercussions que la pandémie de maladie coronavirale a eues sur les grandes manifestations sportives, la tenue des XXIV^e Jeux olympiques d'hiver et des XIII^e Jeux paralympiques d'hiver, prévus à Beijing du 4 au 20 février 2022 et du 4 au 13 mars 2022, respectivement, n'aurait pas pu tomber mieux. Les Jeux seront l'occasion pour nous de démontrer toute l'importance de l'unité, de la résilience, et tout le pouvoir de la coopération internationale pour surmonter les défis mondiaux, y compris la pandémie.

Pour terminer, étant donné l'immense influence que le sport peut avoir sur l'édification d'un monde pacifique et meilleur, le Zimbabwe s'est porté coauteure du projet de résolution dont nous sommes saisis et espère vivement qu'il sera adopté. Nous souhaitons plein succès au Gouvernement et au peuple de la République populaire de Chine dans l'organisation des Jeux. Nous avons confiance dans les prouesses organisationnelles de nos frères et sœurs chinois.

M^{me} Alalawat (Bahreïn) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Président d'avoir organisé ce débat important sur le sport au service du développement et de la paix. Lier le sport au développement et à la paix envoie un message noble à l'échelle internationale pour en faire un élément clef de la promotion du développement et de la paix. Cela fait partie intégrante de nombreuses politiques et initiatives du Royaume à l'égard de la communauté internationale et a conduit à la promotion par le Royaume d'un programme axé sur le sport de premier plan. Nous accueillons de nombreux événements sportifs, notamment à l'intention des jeunes.

Afin de parvenir à la paix et au développement dans le monde grâce au sport, le Royaume de Bahreïn soutient toutes les initiatives lancées par l'ONU pour

instaurer une paix durable à travers le sport. Nous sommes convaincus que le sport est un moyen efficace de renforcer les liens sociaux et les idéaux élevés de paix, de fraternité, de solidarité et de tolérance. Nous remercions par conséquent la Mission permanente de la Chine de sa présentation du projet de résolution A/76/L.13. Nous soulignons l'importance du sport et son rôle dans la promotion de la coopération et de la solidarité. Le sport encourage la tolérance, le respect et l'autonomisation des femmes et des jeunes et joue un rôle dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'intégration sociale, en particulier dans le contexte actuel de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Pour terminer, nous rappelons que nous continuerons d'assumer nos responsabilités envers la communauté internationale, à savoir renforcer les liens qui unissent le sport et la paix et le développement, ainsi que promouvoir la paix, une coexistence pacifique et le développement dans le monde entier.

M^{me} Motte (France) : La France sera le prochain pays hôte des Jeux olympiques en 2024, à Paris. Les Jeux olympiques de Paris s'articuleront autour de trois piliers principaux : engagement, célébration et héritage. Nous sommes convaincus que le sport est un vecteur de paix, de développement et de solidarité. Nous espérons vivement que la pandémie sera derrière nous en 2024. La France souhaite bonne chance à la Chine pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2022.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 64/3, adoptée le 19 octobre 2009, je donne maintenant la parole à l'observateur du Comité international olympique.

M. Moreno (Comité international olympique) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de transmettre à l'Assemblée générale les remerciements et meilleurs vœux du Président du Comité international olympique (CIO), M. Thomas Bach. Il aurait beaucoup aimé être parmi nous aujourd'hui, mais il n'a pas pu venir en raison de la pandémie. Le Président Bach m'a demandé de prononcer sa déclaration en son nom, tâche que je suis honoré de remplir.

« Je tiens à exprimer mes remerciements et ma reconnaissance les plus sincères aux États membres de l'Assemblée générale pour avoir appuyé le projet de résolution sur la Trêve olympique (A/76/L.13). Je tiens tout particulièrement à remercier le Président. Mes remerciements vont également à la Mission permanente de la République populaire de Chine

pour avoir déposé le texte dans la tradition des précédentes résolutions sur la Trêve olympique. Je tiens aussi à remercier les Coprésidentes du Groupe des amis du sport au service du développement durable, le Qatar et Monaco, ainsi que les nombreux États Membres qui se sont portés coauteurs du projet de résolution.

Le Président assume de nouveau la présidence.

En adoptant le projet de résolution, l'Assemblée appuiera la mission des Jeux olympiques consistant à réunir les meilleurs athlètes des sports d'hiver du monde entier, sans discrimination aucune, dans une compétition pacifique et respectueuse. Ce lien qui unit notre humanité commune est d'autant plus pertinent dans le monde polarisé d'aujourd'hui. Nous ne pouvons accomplir cette mission que si les Jeux olympiques restent au-dessus de toutes nos divergences, qu'elles soient politiques, culturelles ou autres. Cela n'est possible que si les Jeux olympiques sont politiquement neutres et ne sont pas utilisés pour atteindre des objectifs politiques.

Les Grecs de l'Antiquité l'avaient déjà compris il y a 3 000 ans. Ils ont créé le concept de trêve sacrée, *ekecheiria*, qui permettait la participation aux Jeux de tous les athlètes et spectateurs des cités-États grecques, qui étaient sinon presque constamment en conflit les uns avec les autres. Ainsi, il existait dès le départ un lien indissociable entre les Jeux olympiques et la paix, ce qui a permis aux Jeux de l'Antiquité de se dérouler pendant près de 1 000 ans. Il y a quelques semaines à peine, les parties initiales de l'*ekecheiria*, les villes d'Olympie, d'Élis et de Sparte, ont solennellement renouvelé leur engagement à respecter leur déclaration sur la Trêve olympique. J'espère que cette initiative importante encouragera tous les États Membres à leur emboîter le pas.

L'histoire nous montre également ce qui se passe lorsque la neutralité politique des Jeux olympiques n'est pas respectée. En effet, les Jeux de l'Antiquité ont pris fin lorsque l'Empereur romain Théodose I^{er} les a abolis pour des raisons politiques. Il a fallu près de 2 000 ans pour que les Jeux olympiques puissent être rétablis par notre fondateur, Pierre de Coubertin. J'espère vraiment que nous prendrons tous à cœur cette leçon de l'histoire.

Les États Membres se demandent sans doute pourquoi cette leçon revêt toujours de l'importance aujourd'hui. La réponse est la suivante : les athlètes olympiques démontrent au monde entier que oui, il est possible d'être des rivaux féroces et de se livrer à une compétition intense tout en vivant ensemble de manière pacifique et respectueuse. Dans le village olympique, les athlètes des quatre coins du monde vivent ensemble en harmonie. Aux Jeux olympiques, nous sommes tous égaux, quels que soient notre origine sociale, notre genre, notre race, notre orientation sexuelle ou nos convictions politiques. Aux Jeux olympiques, tout le monde respecte les mêmes règles, fixées par le CIO et la Charte olympique.

Dans cet esprit, les Jeux olympiques d'hiver de Beijing 2022 seront un moment important. Ils marqueront le début d'une nouvelle ère mondiale pour les sports d'hiver, avec 300 millions de Chinoises et de Chinois pratiquant une activité sportive sur la neige et la glace. La participation mondiale aux sports d'hiver prendra une nouvelle dimension. La pratique du sport contribue déjà grandement à la santé physique et mentale en Chine. Les Jeux de Beijing 2022 montreront également la voie à suivre, puisque les énergies renouvelables seront utilisées dans tous les lieux accueillant des épreuves. La plupart de ces lieux sont l'héritage des Jeux olympiques de Beijing 2008. Les millions de nouveaux adeptes des sports d'hiver garantiront l'utilisation des sites olympiques à l'avenir.

Les Jeux olympiques d'hiver de 2022 seront aussi l'illustration parfaite de l'organisation sûre d'un événement mondial de ce type dans le contexte de la stratégie « zéro maladie à coronavirus (COVID-19) », qui s'est avérée très fructueuse en Chine. À cet égard, je tiens à exprimer ma reconnaissance au Comité d'organisation de Beijing 2022, qui prépare les Jeux olympiques d'hiver de 2022 avec un degré d'efficacité et de dynamisme très élevé.

Tous les événements tests récents ont montré l'état exceptionnel des préparatifs. À cet égard, nous nous félicitons grandement de l'excellente coopération avec le Comité d'organisation, conformément à la Charte olympique et au contrat de ville hôte.

Les efforts fournis par le CIO pour renforcer le rôle du sport en tant que promoteur majeur des objectifs de développement durable ne s'arrêtent pas là. Dans notre feuille de route stratégique, de l'Agenda olympique 2020+5, nous mettons en avant de quelle manière nous remplirons le rôle de facilitateur que les États Membres de l'ONU ont attribué au sport. Avec la résolution sur la Trêve olympique, les membres reconnaissent la contribution du sport à la paix, à la santé et à de nombreux autres objectifs de développement durable. Qu'il me soit permis d'en souligner juste un : l'action climatique.

Le CIO est déjà une organisation neutre en carbone, et nous nous sommes même engagés à avoir une incidence positive sur le climat d'ici à 2024. Nous nous associons à l'ONU pour planter une forêt olympique en Afrique subsaharienne afin de surcompenser nos émissions et d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance de 90 villages de la région. La pandémie, les objectifs de développement durable et tous les problèmes auxquels nous devons faire face aujourd'hui nous ont enseigné une leçon : nous ne pouvons aller plus vite, nous ne pouvons viser plus haut, nous ne pouvons devenir plus forts que si nous travaillons ensemble. C'est pourquoi le CIO a modifié sa devise olympique en « Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble ». Le mot « ensemble » veut dire que nous avons besoin de plus de solidarité, plus de solidarité au sein des sociétés et plus de solidarité entre les sociétés, car il n'y a pas de paix sans solidarité.

Dans cet esprit olympique, j'invite les membres à se donner la main en adoptant le projet de résolution A/76/L.13, alors que nous travaillons ensemble pour accomplir la mission des Jeux olympiques, qui est d'unir le monde dans une compétition pacifique et respectueuse.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/76/L.13, intitulé « Le sport au service du développement et de la paix : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ».

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

M. Nakano (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe les délégation que, depuis le dépôt du projet de résolution, outre ceux énumérés dans le document publié sous la cote A/76/L.13, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bénin, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Costa Rica, Croatie, Danemark, El Salvador, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Kenya, Koweït, Lettonie, Libye, Liechtenstein, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Malte, Maurice, Mauritanie, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Philippines, Pologne, République démocratique du Congo, Roumanie, Sainte-Lucie, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Slovaquie, Slovénie, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Vanuatu et Zambie.

Le Président (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de résolution A/76/L.13 ?

Le projet de résolution A/76/L.13 est adopté (résolution 76/13).

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole aux orateurs au titre des explications de position, je rappelle aux délégations que les explications de position sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je donne la parole au représentant des États-Unis.

M. Messenger (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis estiment que le sport doit transcender toutes les barrières subjectives – la race, l'appartenance ethnique, l'âge, le sexe, l'identité, l'orientation sexuelle, la religion et les capacités – et qu'il peut être un moyen inestimable de renforcer les relations culturelles entre toutes les nations. Pour ces raisons, le Gouvernement des États-Unis soutient depuis longtemps les compétitions sportives internationales. Le sport doit nous rappeler notre humanité commune et il est un langage universel qui contribue à bâtir sur les valeurs universelles de respect, de diversité, d'inclusion, de tolérance et d'équité. Ce sont les idéaux les plus nobles de la compétition olympique, même si toutes les éditions des Jeux olympiques n'arrivent pas à les atteindre.

En nous associant au consensus sur la résolution 76/13, nous comprenons que le pays hôte a la prérogative de choisir les thèmes et les objectifs de l'édition des Jeux olympiques qu'il organise, mais nous ne considérons pas le libellé des paragraphes 12 et 15 du préambule comme un précédent ou une formulation convenue au niveau intergouvernemental. À ce titre, nous devons nous dissocier de ces paragraphes.

Plus largement, nous voulons insister sur le paragraphe 6 du dispositif, qui reconnaît le rôle important que jouent le sport et les Jeux olympiques et paralympiques pour promouvoir les droits humains et en renforcer le respect universel partout dans le monde. Dans ce contexte, nous rappelons au pays hôte et à tous les États Membres la nécessité de respecter les obligations et engagements qui leur incombent en matière de droits de l'homme, notamment ceux inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, et de profiter des Jeux olympiques et paralympiques pour prendre des mesures en faveur d'un monde pacifique et meilleur.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le seul orateur au titre des explications de position.

L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 12 de l'ordre du jour.

Point 15 de l'ordre du jour (suite)

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions organisées au sommet par les Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes

Projet de résolution (A/76/L.12)

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Honduras, qui va présenter le projet de résolution A/76/L.12.

M^{me} Cerrato (Honduras) (*parle en espagnol*) : Le Honduras a le plaisir de présenter à l'Assemblée générale, avec l'appui d'un grand nombre de coauteurs, le projet de résolution A/76/L.12, intitulé « Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable (2022) », au titre du point 15 de l'ordre du jour.

Le projet de résolution a été préparé conformément au mandat de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui, à sa quarantième session, le 25 novembre 2019, a adopté à l'unanimité une

résolution déposée par son conseil exécutif en faveur de la proclamation de 2022 Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable par l'Assemblée générale des Nations Unies.

La pandémie actuelle de maladie à coronavirus (COVID-19) démontre de façon spectaculaire la nécessité pour la société de développer les connaissances scientifiques nécessaires pour faire face à des situations d'urgence similaires et pour aider les gouvernements et les parlements à prendre des décisions difficiles. La nécessité pour l'humanité de maintenir et de renforcer le vif intérêt de la population pour les sciences fondamentales, et de faire en sorte qu'elle participe davantage aux sciences fondamentales requiert de mener régulièrement des initiatives pour éviter un recul de la sensibilisation de la population dans ce domaine.

À cet égard, le moment est venu d'organiser une année internationale interdisciplinaire des sciences fondamentales pour le développement durable. La proclamation de l'Année internationale va permettre de trouver les partenaires et les parties intéressés, notamment la communauté scientifique et les dirigeants politiques, ainsi que la société civile, en particulier les organisations non gouvernementales nationales et internationales et le secteur privé, afin de développer des synergies et d'engager des actions communes conformes à la vision et aux objectifs du plan d'action. En outre, cette initiative est encouragée par une coalition très solide de scientifiques et de partenaires, dont l'Union internationale de physique pure et appliquée et le Laboratoire européen pour la physique des particules, ainsi que des académies scientifiques du monde entier.

Nous sommes convaincus que l'Année internationale encouragera davantage les gouvernements à promouvoir des campagnes, des activités et des pratiques en faveur de ces objectifs. En outre, l'appui d'autres parties, telles que les médias, les entreprises privées et la population, pourrait permettre d'accélérer leur préservation et leur bon usage. Le résultat final que nous soumettons aujourd'hui à l'Assemblée générale pour examen témoigne de la détermination de toutes les délégations à promouvoir les sciences fondamentales pour l'humanité et à renforcer l'enseignement des sciences fondamentales pour garantir le développement durable et pour améliorer la qualité de la vie des populations du monde entier.

Nous remercions celles et ceux qui nous ont apporté un appui constructif dans la rédaction d'un projet de résolution solide qui souligne l'importance de

multiplier les activités liées à la promotion des sciences fondamentales. Nous sommes également reconnaissants aux pays qui nous ont appuyés en se portant coauteurs du projet de résolution et qui nous ont guidés au cours de ce processus. Nous remercions enfin l'UNESCO et le comité directeur mis en place pour favoriser la proclamation de l'Année internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous allons maintenant examiner le projet de résolution A/76/L.12.

Avant de donner la parole aux orateurs et oratrices au titre des explications de position, je rappelle aux délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et qu'elles doivent prendre la parole de leur place.

Je donne maintenant la parole au représentant de Cuba.

M. Téllez Alonso (Cuba) (*parle en espagnol*) : La délégation cubaine prend la parole pour faire une déclaration générale sur le projet de résolution A/76/L.12, intitulé « Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable (2022) ».

Ce 2 décembre, l'ONU proclamera 2022 Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable. Nous reconnaissons ainsi l'utilité de la science pour le développement de la société de manière générale. Toutefois, il importe que cette vision bénéficie d'un appui plus solide et plus unanime de la part des organismes multilatéraux. Nous nous félicitons qu'une centaine d'organisations du monde entier, dont des académies des sciences, des sociétés scientifiques et des institutions de coopération internationale, ainsi que l'UNESCO, l'Académie mondiale de l'art et de la science et le Conseil international des sciences, aient souscrit à la proposition qui nous réunit aujourd'hui.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a représenté un défi sanitaire et socioéconomique mondial sans précédent. Elle a mis en évidence la nécessité de la solidarité, de la coopération internationale et du multilatéralisme, seuls moyens de relever les défis communs auxquels l'humanité et notre planète sont confrontées. Nous avons également pu constater une fois de plus notre capacité de faire face à ces défis lorsque nous mettons en commun nos intelligences et nos ressources les plus modernes. Mais cela apparaît encore plus clairement lorsque ces avantages ne sont pas partagés entre tous, en raison de l'inégalité du monde, inéquitablement interconnecté et interdépendant, dans lequel nous vivons.

Dans ce contexte, le multilatéralisme et le rôle que joue l'ONU dans la promotion des sciences fondamentales pour le développement durable sont plus pertinents que jamais. L'année 2022 sera donc l'occasion idéale de promouvoir et de favoriser les sciences fondamentales et le rôle crucial qu'elles jouent dans le développement durable, en mettant l'accent sur la formation des futures générations de scientifiques et de citoyens, que nous appelons dès à présent à mieux connaître les sciences fondamentales et à œuvrer en faveur de la durabilité de la planète.

À Cuba, les progrès importants réalisés dans divers secteurs, tels que la biotechnologie et la génétique, ont permis le développement de trois vaccins et de deux vaccins candidats contre la COVID-19. C'est aussi le résultat de la volonté politique de notre gouvernement, comme l'illustrent les avancées réalisées dans les sciences fondamentales.

Compte tenu de ce qui précède, et en tant que membre du comité international créé pour organiser cet événement, Cuba appuie et salue la proclamation de 2022 Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le seul orateur au titre des explications de position.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/76/L.12, intitulé « Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable (2022) ».

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

M. Nakano (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe les délégations que depuis le dépôt du projet de résolution, outre ceux énumérés dans le document publié sous la cote A/76/L.12, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bahreïn, État plurinational de Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Chili, Colombie, El Salvador, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Israël, Japon,

Kirghizistan, Malawi, Nicaragua, Panama, Pérou, Philippines, Qatar, Serbie, Tchad, Thaïlande et Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/76/L.12 ?

Le projet de résolution A/76/L.12 est adopté (résolution 76/14).

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 15 de l'ordre du jour.

Programme de travail

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de lever la séance, et en référence à ma lettre en date du 30 novembre 2021, je voudrais appeler l'attention des membres sur la date de suspension des travaux de la présente session. Les membres se souviendront qu'à sa 2^e séance plénière, le 17 septembre (voir A/76/PV.2), l'Assemblée générale a décidé que la soixante-seizième session serait suspendue le lundi 13 décembre 2021, et que la Cinquième Commission achèverait ses travaux le vendredi 10 décembre au plus tard.

Toutefois, j'ai été informé par le Président de la Cinquième Commission que la Commission sollicite une prolongation de ses travaux jusqu'au jeudi 23 décembre. Une telle prolongation permettrait de faciliter un examen complet des points importants de l'ordre du jour dont elle est saisie.

À cet égard, étant donné le travail qui reste à accomplir pour cette partie de la session, puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de reporter la date de suspension de la session au jeudi 23 décembre 2021 ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Puis-je également considérer que l'Assemblée générale décide de prolonger les travaux de la Cinquième Commission jusqu'au jeudi 23 décembre 2021 ?

Il en est ainsi décidé (décision 76/505).

La séance est levée à 12 h 30.